



**PREMIER BATEAU DE PLAISANCE 100% ALGÉRIEN**  
**“LE CORSAIRE” INAUGURÉ À TIPAZA**

P.5



**FOOTBALL**  
**TITRAOUI SIGNE À CHARLEROI**

P.16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2024 // N°847 // PRIX 20 DA

FLN

## BENMEBAREK MET EN GARDE CONTRE LES TENTATIVES DE MANIPULATION DES ÉLECTEURS

Le SG du FLN, Abdelkrim Benmebarek, a présidé, hier, la cérémonie d'installation de présidents de comités transitoires pour plusieurs mouhafadhas, marquant ainsi une étape clé dans les préparatifs du parti en vue des élections à venir.

P.2



SELON LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ABDELHAKIM BELABED

## LES RÉSULTATS DU BAC ANNONCÉS LE 20 JUILLET !

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a annoncé, hier, que les résultats définitifs du Bac seront annoncés le 20 juillet prochain.

P.4



AUTOMOBILE

## AOUN ÉVOQUE LA REPRISE PROCHAINE DE RENAULT ALGÉRIE

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a évoqué, jeudi dernier, la reprise prochaine de l'usine Renault Algérie sise à Oued Tlelat dans la wilaya d'Oran

P.7

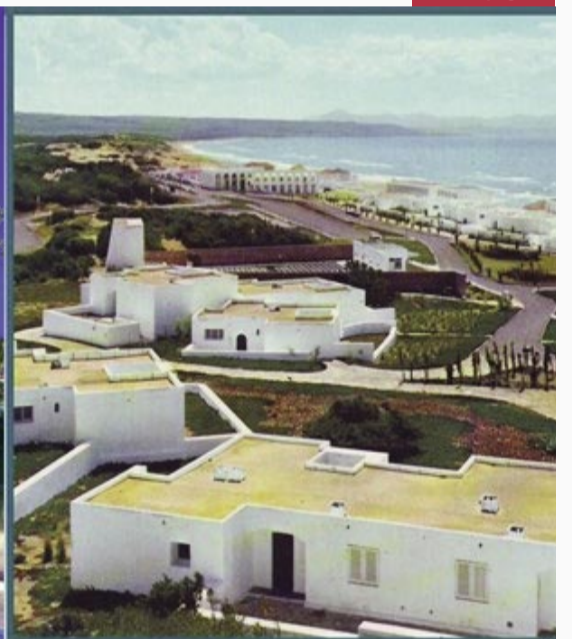


RÉDUCTION DE 50 % DU PRIX INITIAL DANS UN COMPLEXE TOURISTIQUE

# L'ÉTAT DÉCIDE DE CASSER LES PRIX !

Pour retenir les Algériens cet été qui préfèrent les plages tunisiennes, les pouvoirs publics ont décidé de casser les prix afin de permettre aux millions d'estivants de passer des séjours agréables dans les grands complexes hôteliers en proposant ni plus ni moins qu'une réduction de 50% du prix initial.

Lire en page 6



CLÔTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE 2023/2024

## SALAH GOUDJIL APPELLE À UNE PARTICIPATION MASSIVE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La clôture hier matin de la session ordinaire 2023/2024 des deux chambres du Parlement a été l'occasion pour le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, et pour le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, d'évoquer la tenue de la prochaine élection présidentielle...

P.3



FLN

# Benmebarek met en garde contre les tentatives de manipulation des électeurs

Le SG du FLN, Abdelkarim Benmebarek, a présidé, hier, la cérémonie d'installation de présidents de comités transitoires pour plusieurs mouhafadhas, marquant ainsi une étape clé dans les préparatifs du parti en vue des élections à venir...

Cette démarche s'inscrit, selon Benmebarek, dans une stratégie visant à revitaliser la structure organisationnelle du FLN et à renforcer sa base militante en prévision des défis électoraux à venir. Dans le même souffle, Benmebarek a mis en garde contre toute tentative de manipulation des électeurs par des candidats rivaux. Il a fermement souligné que les formulaires de soutien seront strictement contrôlés et réservés au candidat officiellement soutenu par le FLN, affirmant ainsi la loyauté du parti envers ses choix politiques et ses engagements envers le peuple algérien. En parallèle à ces développements politiques, le FLN intensifie ses préparatifs pour la collecte des signatures néces-

saires à la candidature présidentielle. Benmebarek a appelé à une préparation rigoureuse pour cette phase cruciale, soulignant l'importance stratégique de chaque signature dans le processus électoral à venir. Cette mobilisation vise à assurer une représentation forte du FLN dans toutes les wilayas et à renforcer sa position en tant que force politique dominante en Algérie. Lors de la récente session du Comité central, Benmebarek a intensifié les appels en faveur de la candidature du président Abdelmadjid Tebboune pour l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain. Il a justifié cet appel en mettant en avant les réalisations significatives de l'Algérie sous la direction de Tebboune, soulignant le processus conti-

nu de réforme et de développement initié sous sa gouvernance. Il a déclaré que cette candidature répond non seulement à la demande du FLN mais également à celle des citoyens à travers le pays, visant à consolider la stabilité nationale et à promouvoir un avenir de progrès pour tous les Algériens. Le premier responsable du plus vieux parti a exprimé l'engagement ferme du FLN à mobiliser ses militants et à sensibiliser activement les citoyens à l'importance cruciale de cette élection présidentielle. Il a affirmé que le parti participera pleinement et efficacement aux préparatifs nécessaires pour garantir une représentation forte et un soutien massif à la candidature de Tebboune.

Oumssia B.



PT

## Hanoune adresse un deuxième courrier à l'ANIE

La SG du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a signalé des abus et obstacles qui entravent sérieusement la collecte des signatures à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Hanoune a indiqué, dans sa plainte, que ces «problèmes matériels et techniques multiples et variés deviennent finalement un problème politique en raison de leurs répercussions sur les élections présidentielles». Hanoune a déclaré que les obstacles et abus constatés «mettent en difficulté les militants et les citoyens qui sont confrontés à des situations inacceptables au niveau des bureaux municipaux, en raison de problèmes insolubles qui démontrent une mauvaise préparation

du processus à tous les niveaux par les autorités responsables du processus électoral». Le parti a publié un deuxième communiqué, après avoir «adressé deux fois des courriers à l'ANIE et averti les autorités des conséquences politiques de cette gestion chaotique d'un rendez-vous électoral très important». Il est mentionné dans la plainte que le parti «reçoit quotidiennement des rapports et des plaintes de tout le pays, confirmant l'absence de moyens matériels et techniques nécessaires», soulignant que «malgré les déclarations rassurantes de l'ANIE sur le bon déroulement de la validation des signatures, nous n'avons constaté aucune amélioration notable». La candidate a énuméré ce

qu'elle a qualifié d'aspects de lacunes, notamment «les pannes récurrentes de la plateforme de services électroniques de l'ANIE, et les interruptions fréquentes du réseau intranet et sa lenteur dans la plupart des wilayas». Hanoune a, également, critiqué la fermeture des annexes et des mairies plusieurs heures avant l'heure prévue. Le parti a fourni des exemples précis, affirmant que «dans la majorité des municipalités de la wilaya de Boumerdès, la plateforme électronique de validation était en panne toute la journée du 25 juin 2024, et dans la municipalité de Boudouaou, une de ses annexes n'a été équipée et connectée au réseau intranet que le 26 juin 2024. Dans la municipalité de Timimoune, les res-

ponsables de la validation des signatures n'ont pas pu effectuer leur travail en raison des défaillances répétées d'internet, et dans les municipalités de Maâtkas et Azazga, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, des dizaines de citoyens n'ont pas pu s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 25 juin en raison d'une panne technique au niveau des services électoraux, et ils n'ont pas non plus pu s'inscrire électroniquement sur la plateforme de l'ANIE». De plus, dans certaines municipalités, les validations de signatures ont été refusées en l'absence de la carte nationale d'identité biométrique, comme ce fut le cas dans plusieurs municipalités des wilayas de Constantine, Jijel, Béjaïa, Mila, El Bayadh, Batna, et même à Alger.

MOUVEMENT EL-BINA

## Organisation d'une conférence sur les élites algériennes et la présidentielle de 2024

Le Mouvement El-Bina a organisé, samedi dernier, une conférence intitulée «Les élites algériennes et la présidentielle de 2024», lors de laquelle a été soulignée «l'importance du dialogue et de la cohésion nationale face aux défis futurs». Dans une allocution prononcée lors des travaux de cette conférence, le président du Mouvement, Abdelkader Bengrina, a

affirmé que «l'étape actuelle requiert la cohésion et la nécessité d'assumer les devoirs nationaux», précisant que «la cohésion est la forteresse impénétrable de la sécurité qui nous permettra de relever les défis futurs». Par ailleurs, Bengrina a insisté sur «la participation nécessaire des élites algériennes à instaurer la prochaine étape à travers les différentes

échances électorales», estimant que ces élites, présentes à l'intérieur du pays ou à l'étranger, constituent «le capital de la société et de l'Etat en termes de création d'idées et d'encadrement de la société». Dans le même sillage, il a appelé les «élites nationales à s'acquitter des rôles et responsabilités qui leur sont assignés et à contribuer à formuler des proposi-

tions et des solutions pour l'avenir du pays», relevant que ce rôle «nécessite la conjugaison des efforts et le dialogue» entre toutes les parties. Il a en outre rappelé l'importance de la concertation pour «promouvoir l'acte démocratique, la souveraineté décisionnelle et la centralité de l'Etat, pionnier dans la région et influent dans le monde».

NOUREDDINE BENBRAHAM, PRÉSIDENT DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE :

### «La société civile doit agir pour enracciner la culture électorale au sein de la population»

Le président de l'Observatoire national de la société civile, Nouredine Benbrahim, a plaidé hier pour une société civile plus liée à l'expression de ses droits politiques, affirmant qu'elle doit «agir pour sensibiliser et accroître la culture électorale dans toutes les couches de la société».

Cette déclaration a été faite hier, alors qu'il supervisait, à Blida, une réunion régionale interactive de quartier, sous le slogan «Citoyenneté efficace, société vivante - Promouvoir la culture électorale et la citoyenneté active». Benbrahim a affirmé que le pays se rapproche d'une

étape importante dans son processus démocratique, ce qui exige que la société civile joue un rôle plus important pour la faire réussir.

Benbrahim a notamment expliqué que la société civile, qu'il a fortement décrite comme «une représentation sociétale importante pour surveiller les besoins des citoyens», est appelée à prendre des mesures pour «sensibiliser, renforcer la culture électorale parmi les segments de la société pour consacrer les comportements démocratiques et les valeurs d'une citoyenneté active». Il a estimé que la réalisation d'une vision globale de

construction d'une société civile libre, forte et cohésive dépend de la participation et de l'interaction des citoyens dans le processus de prise de décision et dans la mise en œuvre de politiques publiques visant à renforcer la capacité de la société à faire face aux défis actuels et à réaliser des progrès.

L'Observatoire national de la société civile organisait, vendredi, également, au centre de la ville de Blida, une rencontre régionale interactive en présence d'environ 1 200 participants, représentants des associations de la société civile des wilayas d'Alger, Blida, Tipaza, Ain Defla,

Chlef, Djelfa, Médéa et Tissemsilt. Cette réunion régionale comprenait l'organisation d'ateliers interactifs abordant plusieurs sujets, tels que le rôle de la société civile dans la promotion d'une citoyenneté active, le renforcement de la conscience politique, l'encouragement de la participation aux futures élections, la jeunesse et la participation politique, le renforcement de la sensibilisation à l'environnement, la communication médiatique et l'amélioration des services de santé et protéger les enfants et les adolescents.

I.Med Amine

CLÔTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE 2023/2024

# Salah Goudjil appelle à une participation massive

La clôture hier matin de la session ordinaire 2023/2024 des deux chambres du Parlement a été l'occasion pour le président du Conseil, Salah Goudjil, et pour le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, d'évoquer la tenue de la prochaine élection présidentielle...

Goudjil, dans son discours face aux sénateurs, a notamment appelé les Algériens à une participation massive. «Je souhaite que le peuple se lève comme un seul homme. Les Algériens et les Algériennes doivent aller voter. La participation doit être forte en Algérie comme à l'étranger». La réussite de l'élection du 7 septembre, qui intervient dans un contexte «particulier» pour le président du Sénat, permettra également à l'Algérie de «poursuivre sa construction, l'année après le hirak béni». Le rendez-vous électoral est «l'occasion de rappeler les réalisations concrétisées depuis l'élection de Monsieur Abdelmadjid Tebboune en tant que président de la République», a-t-il dit, estimant qu'une participation massive du peuple à ce scrutin «adressera un message fort à l'étranger». Parmi ces réalisations, le président du Conseil de la nation a cité «les grands pas franchis par l'Algérie dans divers domaines, la préservation de ses principes constitutionnels, sa voix portée haut dans les fora internationaux et le respect qu'el-

le a su imposer dans le concert des nations». Le sujet de l'élection présidentielle était fortement présent hier dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Goudjil a lancé un message global, parfois sous la forme d'une mise en garde, à l'attention de l'ensemble du pays. «L'Algérie a beaucoup d'ennemis, certains sont visibles, d'autres dissimulés. Nous sommes pleinement conscients de cela». Dans cette logique, il s'agit pour le président de la chambre haute de travailler ces prochaines semaines à la réussite de l'échéance en luttant au mieux contre l'abstentionnisme. L'élection pour le président du Conseil de la nation sera «aussi un message fort des Algériens à l'attention de l'étranger (...) Cela renforcera la place de l'Algérie dans le monde». Une place que le pays commence à retrouver après cinq ans d'efforts, précise en substance Goudjil, «Malgré les crises, nous sommes arrivés à l'ère de l'Algérie nouvelle (...) Quand le président Abdelmadjid Tebboune a pris ses fonctions, il a tendu la main à tous». Cette dernière



déclaration est également un moyen de saluer la politique du Président. «Presque tous les 54 engagements sont maintenant dans la Constitution algérienne (...) Ce n'est pas seulement des lois, c'est une lecture politique du présent et de l'avenir en prenant en compte notre passé, notre histoire». Après avoir rappelé les efforts consentis par l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), dans la défense de la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, et sa forte cohésion avec le peuple, le président du Conseil de la nation a affirmé que «les Algériens sont fiers du niveau de professionnalisme et de la place prestigieuse

qu'occupe l'ANP parmi les armées dans le monde». Parmi ces réalisations, le président du Conseil de la nation a cité «les grands pas franchis par l'Algérie dans divers domaines, la préservation de ses principes constitutionnels, sa voix portée haut dans les fora internationaux et le respect qu'elle a su imposer dans le concert des nations». Il a aussi évoqué «ses succès diplomatiques à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité des Nations Unies dans la défense des causes justes, en tête desquelles la cause palestinienne». Et le président de l'APN, Brahim Boughali, est lui aussi allé dans le même sens. Il appelait hier les Algériens à accomplir leur devoir. «Le 7

septembre sera une occasion pour les citoyens d'user de leur droit grâce à un vote libre et transparent. L'Algérie poursuit sa construction lancée après le hirak béni. Ce droit sera exercé dans le climat de sécurité et de stabilité dont jouit notre pays grâce à la cohésion de la société et à la synergie entre les différentes institutions» a-t-il assuré. Présentant le bilan de la session parlementaire écoulée, Boughali a précisé qu'elle avait été marquée par «le vote de 13 projets de loi, l'organisation de 12 Journées parlementaires, le débat de la Déclaration de politique générale du gouvernement, la tenue de 15 séances consacrées à 404 questions orales, dont 331 ont reçu des réponses, 2.031 questions écrites et l'organisation de 46 missions d'information». Le même responsable ajoute plus loin : «Nous vivons une phase importante de notre démocratie (...) Il s'agit de consolider la culture de l'État». Sur un autre plan, le président de l'APN a affirmé que l'Armée nationale populaire «a été à la hauteur des défis en préservant l'unité nationale et en contribuant à la quiétude et à la sérénité des citoyens, et ce, au moment où l'Algérie a réuni les conditions du décollage escompté et ouvert les portes de l'investissement hors hydrocarbures».

R.K.

CONSEIL DE LA NATION

## La prochaine présidentielle vient couronner le processus démocratique

L'élection présidentielle du 7 septembre prochain vient couronner le processus démocratique initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et concrétise, dans la nouvelle Algérie, le principe de «la souveraineté du peuple, pour le peuple», a indiqué, samedi dernier, un communiqué du Conseil de la nation. Dans une déclaration à la veille de la célébration de la Journée internationale du parlementarisme (30 juin), le bureau du Conseil de la nation, présidé par Salah Goudjil, président du Conseil, a souligné que «la prochaine élection présidentielle anticipée vient couronner un véritable processus démocratique initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et concrétise, dans la nouvelle Algérie, le principe de la souveraineté du peuple, pour le peuple». Le bureau du Conseil estime qu'«en tant qu'Algériens, nous ne pouvons qu'être fiers des progrès tangibles qui ont été accomplis dans le processus d'édification de l'expérience démocratique algérienne, émanant des valeurs de notre société et principes de la glorieuse Révolution de Novembre,

confortée par la grandeur des sacrifices des martyrs de la résistance nationale et ceux du devoir national pendant la décennie noire, ce qui a permis à notre pays d'atteindre aujourd'hui l'étape de l'enracinement démocratique, loin de tout diktat de l'extérieur».

Dans ce cadre, le bureau du Conseil a évoqué le statut de la femme algérienne qui «s'est renforcé davantage par l'amendement constitutionnel de 2020 pour couronner les efforts déployés par l'Algérie afin de renforcer son rôle dans tous les domaines, tant au niveau national qu'international, conformément aux dispositions de la résolution des Nations unies 1325 et en s'adaptant aux transformations géopolitiques mondiales actuelles». Aussi, ajoute le bureau du Conseil, «l'Algérie a veillé à autonomiser les jeunes et consolider le caractère social de l'Etat, ce qui a contribué à garantir les niveaux fondamentaux des droits économiques et sociaux pour tous, permettant ainsi à l'Algérie de satisfaire à ses obligations envers ses citoyens, en cohérence avec le programme de la nouvelle Algérie initié par le

président de la République, fondé sur le principe de la démocratie par le peuple et pour le peuple, avec l'homme comme début et finalité». Au plan international, «la nouvelle Algérie s'efforce de consacrer une démocratie accrue dans les relations internationales et à restaurer la crédibilité de la diplomatie en donnant la priorité aux solutions négociées et pacifiques pour résoudre les conflits dans le cadre du multilatéralisme international, notamment en mettant à profit sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU», note la même source, rappelant que l'approche algérienne «repose sur son héritage de Novembre et sur sa profonde conviction en la nécessité pour l'humanité de valeurs telles que la justice, le droit et l'équité pour réaliser la justice sociale pour les peuples et combler les fossés entre le Nord et le Sud». Dans le même contexte, le Conseil de la nation a estimé qu'il «devient évident pour tous, avec objectivité, qu'il existe une véritable crise dans la perception de la démocratisation des relations internationales pour préserver la sécurité et la paix mondiales chez

ceux qui, récemment encore, osaient donner des leçons mais n'ont pas hésité à restreindre les expressions les plus fondamentales de la pratique démocratique, à quiconque a montré ou fait preuve de courage, en critiquant l'arrogance sioniste et réclamant la défense des droits légitimes du peuple palestinien». Par conséquent, il a appelé à «contribuer au renforcement du caractère multilatéral du système international et à la consolidation de l'ordre juridique international, en vue de garantir une plus grande solidarité, un meilleur équilibre, une coexistence pacifique et l'égalité des droits de l'homme entre les peuples et les nations». Evoquant la Journée internationale du parlementarisme et le 135<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Union interparlementaire, le Conseil de la nation a estimé, dans sa déclaration, que ces deux événements «soulignent clairement la place particulière que les parlements occupent, à l'intérieur et à l'extérieur de leurs Etats, dans les organismes parlementaires régionaux et internationaux, eu égard à leur contribution en matière de législation et de contrôle».

PARLEMENT

### Le groupe des indépendants appelle Tebboune à briguer un second mandat

Le groupe des Indépendants à l'Assemblée populaire nationale a appelé, hier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à briguer un second mandat présidentiel.

Le communiqué du groupe parlementaire des Indépendants dit notamment : «Nous soutenons la candidature du Président de la République afin de mener à bien son programme de construction d'une Algérie nouvelle», ajoutant : «Nous travaillerons de tous nos efforts pour

faire de l'élection présidentielle une réussite».

Le communiqué des Indépendants ajoute : «Nous exprimons notre plein et fort soutien au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et nous l'appelons, au nom des élus indépendants, à briguer un second mandat, pour parachever le chemin de la nouvelle Algérie, une Algérie de démocratie, de justice sociale et d'institutions fortes»

I.Med Amine

DÉCÈS DE LALLA LATIFA

### Le Président Tebboune présente ses condoléances au Roi Mohammed VI

Le Président de la République algérienne, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi 29 juin 2024, un message de condoléances au Roi du Maroc, Mohammed VI, à la suite du décès de sa mère, la princesse Lalla Latifa (75 ans).

«À Sa Majesté, Mohammed VI, Roi du Royaume du Maroc, pays frère. J'ai appris avec affliction la nouvelle du décès de votre mère. Subséquemment à cette triste nouvelle (...), je tiens, en mon nom et au nom du peuple algérien, à présenter à

Votre Majesté mes sincères condoléances. Nous prions Allah, Tout-Puissant, d'entourer la défunte de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir parmi les pieux et les saints.

Je prie également Allah, Tout-Puissant, de Vous prêter, ainsi qu'à l'ensemble des membres de la famille royale, patience et réconfort pour surmonter cette douloureuse épreuve. À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons», a ajouté le Président Tebboune.

SELON LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ABDELHAKIM BELABED

# Les résultats du Bac annoncés le 20 juillet !

**Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a annoncé, hier, que les résultats définitifs du Bac seront annoncés le 20 juillet prochain...**

Les résultats seront disponibles sur les sites internet dédiés ainsi qu'au niveau des établissements d'enseignement secondaire. Belabed, a soutenu, dans une déclaration à la presse en marche de la cérémonie de clôture de la session parlementaire, que les résultats du BEM sont satisfaisants. D'autant, a-t-il indiqué, que le taux de réussite a progressé de 8,14% comparativement avec les résultats obtenus à la session de 2023. Interrogé sur l'issue des épreuves du Baccalauréat, il a répondu : « Nous commenterons les résultats quand ils seront connus ». Dans la foulée, Belabed, a révélé que le préscolaire sera généralisé, lors de la prochaine rentrée scolaire à tous les enfants âgés de cinq ans, soit nés en 2019. Le ministre a également expliqué que le nombre d'élèves inscrits en préscolaire sera doublé, pour atteindre près de 100%. Belabed a expliqué que « le cycle primaire sera restructuré en réduisant certaines matières tout en reportant l'enseignement de certaines matières ». Un changement stratégique sera également apporté au volume scolaire hebdomadaire à l'école primaire, grâce auquel la proportion d'activités culturelles et artistiques sera portée à environ 20 % du

temps, au lieu des 7% actuellement approuvés. La première étape de correction des copies des candidats à l'examen de fin de cycle secondaire a commencé depuis samedi dernier. Le ministère a dévoilé un calendrier précis pour l'opération d'envergure de correction des copies des épreuves du baccalauréat de plus de 800.000 candidats et pour le large réseau d'encadreurs et de correcteurs. Tous les moyens sont mis en place pour cette opération qui se poursuivra jusqu'au 15 juillet. Dans une circulaire adressée aux directions de l'éducation des wilayas, le département de Belabed a affirmé que l'élaboration de ce calendrier et la mise en place d'une organisation rigoureuse pour la correction des épreuves du baccalauréat 2024 vise à garantir un traitement équitable et efficace des copies d'examen. Les centres de correction ont donc ouvert leurs portes pour accueillir les encadreurs, responsables de l'organisation et du bon déroulement des opérations. Aujourd'hui, c'est au tour des présidents des jurys de correction de faire leur arrivée. Ces derniers supervisent le travail des correcteurs et veillent à l'application des barèmes de notation. La correction proprement dite, selon le



département de Belabed, débutera le 1er juillet, dans un environnement sécurisé autour des centres. Des mesures strictes seront mises en place pour garantir la confidentialité des copies et prévenir toute tentative de fraude. Depuis le 28 juin dernier, les copies d'examen et les dossiers informatiques ont été réceptionnés et acheminés vers les centres de regroupement pour l'annonce des résultats. Chaque copie sera identifiée par un numéro unique et reliée au dossier du candidat. Les directions de l'éducation ont été instruites de déposer les

dossiers nécessaires, y compris les autorisations d'exemption et de handicap, les plans de placement des candidats, ainsi que les autorisations de sortie. Ces documents permettront aux correcteurs d'évaluer les copies dans les meilleures conditions possibles et de prendre en compte les situations particulières de certains candidats. Du 1er au 5 juillet, la correction bat son plein. Les correcteurs, recrutés pour leur expertise dans leurs domaines respectifs, évalueront chaque copie avec attention et rigueur. Ils s'appuieront sur des barèmes de nota-

tion précis et unifiés, élaborés par des commissions d'experts nationaux. La saisie des notes, le contrôle et la coordination avec les centres de regroupement seront effectués de manière méticuleuse pour garantir l'exactitude et la fiabilité des résultats. Les correcteurs jouent un rôle central dans le processus de correction des épreuves du baccalauréat. Leur mission consiste à évaluer chaque copie avec rigueur et impartialité, en s'appuyant sur les barèmes de notation et les instructions fournies par le ministère de l'Éducation nationale. Ils doivent faire preuve d'une grande concentration, d'une expertise dans leur domaine disciplinaire et d'une capacité à analyser et à noter des travaux complexes. Leur implication et leur professionnalisme sont des atouts essentiels pour garantir la qualité et la fiabilité des résultats du baccalauréat. Du 6 au 12 juillet, les dossiers informatiques de correction seront transmis à la cellule centrale du ministère de l'Éducation nationale. Une équipe d'inspecteurs et de statisticiens procédera à la vérification et à la validation des notes. Les notes finales seront ensuite finalisées sur CD et transmises au centre national de regroupement les 13 et 14 juillet. C'est à partir de cette date que les résultats tant attendus par les candidats seront enfin dévoilés.

S.F.

## PRATICIENS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

### Publication des statuts dans le Journal officiel

Il a été officiellement décidé de publier les statuts et le régime indemnitaire pour les praticiens de la santé publique dans le journal officiel, la première semaine de juillet prochain. Leur application commencera immédiatement, avec un effet rétroactif à partir du 1er janvier 2024.

Cette décision explique l'état d'alerte observé au niveau des directions de la santé à travers le pays, où les responsables locaux ont été invités à réorganiser le personnel du secteur selon les nouveaux statuts, en mettant à jour le dernier grade et le dernier échelon de chaque employé dans la plateforme numérique avant le 4 juillet.

Le Syndicat national des praticiens de la santé publique a rapporté, par la voix du ministre de la Santé, que les statuts et le régime indemnitaire pour les praticiens de la santé publique seront publiés dans le journal offi-

ciel au cours de la première semaine de juillet prochain. Cette décision est intervenue suite à leur demande et à l'intervention du principal responsable du secteur pour accélérer leur publication. Selon le syndicat, les nouveaux textes de loi concernant la carrière des différents corps de santé, ainsi que leurs régimes indemnitaires, entreront en vigueur immédiatement avec un effet rétroactif au 1er janvier 2024.

Le ministère a envoyé une circulaire urgente à ses directions locales concernant la « réorganisation du personnel de santé selon les nouveaux statuts », contenant des instructions pour réorganiser et reclasser le personnel de santé des différents corps et grades selon les nouveaux statuts, afin d'assurer une carrière correcte pour chaque employé. La circulaire adressée, avant-hier, aux directeurs des secteurs locaux lors de leur réunion à dis-

ta, demande « en urgence » la mise à jour du dernier grade et du dernier échelon de chaque employé dans la plateforme numérique avant le 4 juillet 2024.

Le ministre de la Santé a annoncé avant-hier que les statuts contribueront à « clarifier les contours de la vie professionnelle des professionnels de la santé, et ce qui a été réalisé en leur faveur n'a pas été accompli depuis des années ». Une plateforme numérique a été lancée pour faciliter le calcul des grades et des nouveaux postes dans le cadre de ces nouvelles lois et du nouveau régime indemnitaire pour le personnel du secteur. Il est à noter que le Conseil des ministres a approuvé, le 7 mai dernier, les projets de statuts et des régimes indemnitaires pour les corps médicaux et paramédicaux, ce qui a été salué par les partenaires sociaux, dans l'attente de connaître leur contenu.

## SANTÉ

### Cinq centres anti-cancer opérationnels à la fin de l'année

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa, a réitéré l'engagement de l'État à prendre en charge les patients, notamment les cancéreux. Il a assuré que le Centre anti-cancer d'Ouzera (Médéa) sera livré, à la fin de l'année en cours, tout comme les cinq autres centres anti cancer à travers le territoire national. Outre la réalisation de ces infrastructures, le ministre de la Santé a également rassuré de la disponibilité des traitements anticancéreux, notant que l'Algérie qui produit 15 traitements (anticancéreux) en importera s'il le faut. « La prise en charge de nos patients est une priorité absolue », a relevé le ministre. La prise en charge de cancéreux issus de la wilaya de Médéa et d'autres wilayas du pays est appelée à être améliorée encore davantage à la faveur de la réception, fin décembre 2024, du centre anti-cancer (CAC) d'Ouzera qui enregistre un taux d'avancement des travaux estimé à plus de 80% a encore indiqué le ministre. Saihi a affirmé que le CAC d'Ouzera aura une

vocation régionale et contribuera à désengorger les structures spécialisées de prise en charge des malades atteints de cancer situées au centre du pays (Alger et Blida) et accueillera, une fois en exploitation, des patients issus de différentes régions du pays. Outre le traitement des cancéreux adultes, le futur CAC d'Ouzera se spécialise également dans le traitement de certains types de tumeurs cancéreuses qui atteignent des enfants, comme c'est le cas actuellement pour le centre anti cancer de Bab-El-Oued (Alger), a fait savoir le ministre. Relevant l'amélioration de la couverture sanitaire, il a ajouté que « le programme de promotion de la santé publique initié depuis quelques années a permis la création de nombreux pôles médicaux, tels que ceux d'Adrar, Tindouf, Tamanrasset, Béjaïa et Tlemcen, devant être renforcés, prochainement, par le pôle médical de Médéa qui a bénéficié d'un ensemble d'établissements sanitaires à même de contribuer à assurer une meilleure prise en charge des patients », a-t-il dit.



## GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Le recteur de la GMP  
Chems-Eddine Hafiz appelle  
à faire barrage au RN

Sur le site internet de la Grande Mosquée de Paris est apparu le 28 juin un appel à voter, porté par son recteur Hafiz Chems-Eddine, contre le Rassemblement national lors des élections législatives. Hafiz Chems-Eddine, le recteur de la mosquée de Paris, a

posté sur le site internet du monument un appel à voter contre le Rassemblement national. « Je m'adresse à tous mes concitoyens : pour l'amour de la France et de ses idéaux, aller voter. « Dites non à la haine », a-t-il écrit. Sur X, les internautes

réagissent à cette déclaration que beaucoup trouvent malvenue. Une prise de position que le recteur a renouvelée plusieurs fois ces dernières semaines, lors des élections européennes comme durant ces élections législatives anticipées. « Ne laissons pas les démons de la haine irrationnelle nous diviser. En tant que recteur de la Grande Mosquée de Paris, lieu de sauvetage de nombreux juifs durant la Seconde Guerre mondiale, je m'adresse à mes compatriotes juifs, à mes amis, mes voisins et au-delà : l'ennemi n'est pas le musulman. L'islam n'est pas votre ennemi », a développé le recteur, déclarant que les empires musulmans ont toujours accueilli les juifs à travers le temps.

## JULIAN ASSANGE

L'inquisition de l'empire condamne le  
journalisme hérétique

Dans un brûlot publié par le journaliste et analyste politique Manlio Dinucci, le 29 juin 2024, celui-ci affirme que le cas Assange nous confirme ce qu'est la justice étasunienne, n'est certes pas l'unique. Il suffit de rappeler que, sur la base de la Loi du 18 septembre 2001, le président des États-Unis est autorisé à utiliser la force militaire que ce soit contre des personnes ou des nations entières, dont la culpabilité est décrétée par le président lui-même, qui émet la sentence sans procès ni possibilité d'ap-

pel et en ordonne l'exécution immédiate. Le fondateur de WikiLeaks se déclare coupable et est

coupable d'avoir conspiré avec Chelsea Manning, à l'époque analyste des services secrets de l'Armée américaine, pour obtenir et divulguer illégalement des documents classifiés relatifs à la Défense nationale : ainsi décrète le Département de Justice des États-Unis d'Amérique.



condamné pour avoir conspiré pour obtenir et divulguer des informations classifiées sur la Défense nationale. Julian Assange, fondateur de WikiLeaks, s'est déclaré

Après 14 années de réclusion dont cinq en conditions très dures, le journaliste d'investigation Julian Assange, pour sauver sa vie, est contraint d'abjurer.

## ISRAËL

550 000 Israéliens ont quitté l'entité  
sioniste pendant les six premiers mois  
de la guerre

Plus d'un demi-million d'Israéliens ont quitté l'entité sioniste au cours des six premiers mois de la guerre en cours contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre et ne sont pas revenus, c'est ce qu'ont rapporté, le 23 juin, les médias israéliens. Citant des données de l'Autorité de la Population et de l'Immigration (officielle), le site d'information Zaman Israël (privé) a déclaré « qu'environ 550.000 Israéliens ont quitté le pays au cours des six premiers mois de la guerre et ne sont pas encore revenus ». Le site indique que « ce qui aurait pu être une évacuation temporaire pour les Israéliens

pendant la guerre, ou une difficulté technique pour y retourner, s'est désormais transformé en une tendance permanente (de migration permanente) ». Selon les dernières données du département israélien des statistiques datant d'avril dernier, « la population en Israël s'élève à 9,9 millions d'habitants, dont plus de deux millions d'Arabes (Les Palestiniens de 1948), 400/000 Palestiniens à Jérusalem-Est et 20.000 Syriens dans le Golan syrien occupé ». Des millions d'Israéliens ont la double nationalité et possèdent au moins une autre nationalité en plus de leur nationalité israélienne.

## RISQUE D'EMBRASEMENT GÉNÉRAL POUR LES LÉGISLATIVES

Les Français ont voté pour un scrutin  
à l'issue incertaine

Les Français ont commencé à voter hier, en métropole, pour le premier tour d'élections législatives à grand suspense qui

pourrait ouvrir la voie à l'accession de l'extrême droite au pouvoir dans une semaine. Après certains territoires d'outre-mer dès samedi, les bureaux de vote ont ouvert à 8h00 en métropole. « Ce ne sont pas des élections faciles, les résultats sont très incertains, les répercussions peuvent être graves pour la société », a commenté à Bordeaux Julien Martin, architecte de 38 ans. « Je suis très inquiète, je ne comprends pas ce qui se passe, pourquoi on en est arrivé là », a relevé Amalia, une dessinatrice qui a fait la fête cette nuit et décidé d'aller voter avant d'aller se coucher, a rapporté TV5 Monde. L'anxiété et la fébrilité étaient aussi palpables à Lyon et les grandes villes ; certains experts en politique, tel Jacques Attali, parlent de « risque de guerre civile ».

## PREMIER BATEAU DE PLAISANCE 100% ALGÉRIEN

## Le Corsaire inauguré à Tipaza

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, les ministres du Tourisme et des Transports, accompagnés par la wali de Tipaza, ont inauguré le Corsaire, le premier bateau de plaisance réalisé à 100 % par des compétences algériennes et locales. Il s'agit d'un nouvel apport pour renforcer le secteur du tourisme en Algérie et profiter des atouts qu'offre la région de Tipaza. Le Corsaire, premier bateau de plaisance réalisé par des compétences algériennes. Réalisé par la société de construction et de réparation de navires, ECOREP, basé à Bouharoun, ce nouveau bateau touristique permettra de propulser le secteur

touristique en Algérie vers de nouveaux horizons. En cette occasion, Ali Aoun, a confirmé que son secteur a été mis à disposition du tourisme en Algérie. Et ce, pour promouvoir ce secteur. Le ministre de l'Industrie appelle, par ailleurs, les investisseurs à élargir cette expérience dans d'autres ateliers de construction navale. Par ailleurs, le navire de type Corsaire est conçu pour répondre aux besoins des visiteurs de la région en ce qui concerne le tourisme côtier. Et contribuera à la réanimation et la promotion du potentiel touristique de l'Algérie, encore sous-exploité en raison du manque d'infrastructures.



L'EXPRESS

Quotidien national  
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:  
ZAHIR MEHDAOUIDIRECTEUR DE LA RÉDACTION  
HOCINE ADRYENGmail:  
hocinedry112@gmail.comwww.lexpressquotidien.dz /  
TEL/FAX: 023.70.99.92Directeur  
de l'administration  
et des finances  
NOURDINE BRAHMI  
Service-pub@lexpressquotidien.dzImpression SIA  
Alger Bab Ezzouar« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

DES OFFRES ALLÉCHANTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DURANT L'ÉTÉ

# Moins de 50 % du prix de l'hôtel en Algérie

*Progressivement, le tourisme semble sortir la tête de l'eau, avec des offres innovantes tournées vers le service au client...*

L'activité touristique peut générer une manne financière providentielle pour les caisses publiques. Et, les professionnels du secteur en sont conscients. Certains d'entre eux ont établi des stratégies dont le but est d'attirer les touristes et d'allonger leur séjour en proposant un produit touristique intégré moins tributaire de la haute saison et en jouant sur les deux tableaux : les prix et la qualité des prestations. On sait que dans de nombreux pays, dont la Tunisie, où le tourisme figure parmi les premières sources de revenu, plus vous réservez à l'avance et hors périodes d'affluence, moins c'est cher. Cela ne s'applique cependant pas à l'Algérie où les prix demeurent élevés. La Tunisie reste toujours prisée par les touristes algériens. Ils étaient 3,2 millions d'Algériens à avoir visité la Tunisie en 2023. Un chiffre appelé à progresser en 2024. Sur les 9,4 millions de touristes ayant séjourné l'année dernière en Tunisie, 3,2 millions étaient

des Algériens qui, avec les 2,3 millions de Libyens, constituent 57% du total des arrivées, toutes nationalités confondues, indiquent les statistiques du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Une preuve irréfutable du poids stratégique que représente le tourisme maghrébin dans le fonctionnement du secteur en Tunisie. Mais bien que les Algériens visitent la Tunisie tout au long de l'année, un afflux massif est attendu cette année à partir du 20 juillet, à en croire Narjes Bouasker, la vice-présidente de la Fédération tunisienne de l'hôtellerie. Pour beaucoup, la Tunisie demeure la « destination privilégiée des Algériens », malgré la hausse des prix dans les hôtels et les résidences. En Algérie, une nouveauté cette année : pour la première fois, des établissements hôteliers publics proposent des réductions pouvant aller jusqu'à 50%. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a annoncé devant la presse. « Il y aura des



réductions qui peuvent atteindre jusqu'à 50% du prix initial». Voilà une offre de vacance très attrayante! Le pays encourage ainsi le tourisme de masse. Le tourisme de luxe devrait progressivement laisser la place à un tourisme de masse «démocratisé». Le tourisme de masse coexistera avec des offres toujours plus spécialisées? En Algérie, la question du prix des vacances s'est toujours posée, notamment pour les revenus modestes. Il n'existe pas des hôtels à bas prix. Mais, tout

donne à penser que cela devrait changer dans un avenir prévisible. Il y a un grand potentiel inexploité dans le pays, notamment dans le secteur du tourisme. Aujourd'hui, divers projets d'aménagement touristique haut de gamme sont en chantier et qui viendront enrichir le parc hôtelier. Les nouveaux lits permettront non seulement de renforcer la capacité d'accueil générale mais également de faire baisser les prix et de diversifier l'offre hôtelière. Tout le monde sait que la faible capacité hôtelière est un

facteur handicapant dans le secteur. Par ailleurs, le secteur s'est doté déjà d'un portail électronique dédié aux investisseurs. Cet outil moderne, les acteurs du secteur vont se l'approprier pour en faire la promotion. Ils peuvent déposer leurs dossiers administratifs via cette plateforme, et consulter les données législatives et réglementaires relatives au tourisme. La plateforme est partagée avec les investisseurs à travers des comptes personnels et sécurisés.

**Youcef. S**

DERNIERS PRÉPARATIFS POUR 62EME ANNÉE DE LA FÊTE 5 JUILLET

## Rebiga apporte les dernières précisions

Le ministre des Moudjahidine et des ayants droits, Laid Rebiga a indiqué hier, lors de la clôture de la session parlementaire, les derniers préparatifs du 62eme anniversaire de la fête de l'Indépendance célébrée chaque année le 5 juillet. Rebiga, a révélé que les préparatifs des célébrations officielles du 62e anniversaire de l'Indépendance «sont quasiment achevés». Il a déclaré à la presse, qu'«il y aura une cérémonie officielle dans la soirée du 4 juillet prochain. Nous espérons que les préparatifs que nous avons effectués seront à la hauteur de nos attentes» souhaite le ministre.

Il a ajouté : «Il y aura un programme national très important, avec une nouvelle approche, et le peuple algérien sortira avec des drapeaux nationaux. «Il y aura une fête le 4 juillet et nous espérons qu'elle sera grandiose pour fêter cet événement historique» a-t-il indiqué à la presse. Célébrée chaque année le 5 juillet, la fête est marquée par l'organisation de cérémonies glorifiant l'histoire du combat du peuple algérien. Se déroulent notamment des défilés, des parades, des concerts et des feux d'artifice. Le jour de l'indépendance est un jour marqué par des activités et des festivités commémoratives à travers toutes les régions du pays. Les célébrations ont souvent lieu en extérieur. La préparation de cet événement est confiée à une commission nationale, placée sous l'autorité du Premier ministre, qui veille à mettre un programme riche et diversifié comportant une multitude d'activités et de rencontres historiques, culturelles, scienti-

fiques et sportives. Le 4 juillet, le président de la République adresse à la Nation un message diffusé sur les chaînes de télévision nationales. Dans la matinée du 5 juillet, le président de la République, se recueille au Mémorial du Martyr à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954. Il dépose une gerbe de fleurs devant la

stèle commémorative à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale. Le recueillement se fait en présence des hauts responsables civils et militaires. La journée du 5 juillet, coïncidant avec la célébration de la fête de l'indépendance nationale, est chômée et payée.

**R.N.**

AIR ALGÉRIE À L'ÉCOUTE DE SES CLIENTS

## Un nouveau numéro pour joindre son centre d'appels

La compagnie aérienne nationale continue de séduire ses clients. En plus d'un programme renforcé, des destinations diversifiées et une offre tarifaire sur mesure, la compagnie travaille davantage pour améliorer l'expérience voyage et client. Dans ce sillage, le pavillon national revient dans une nouvelle annonce pour faire part du lancement de son nouveau numéro permettant de joindre plus facilement son centre d'appels. En annonçant cette nouveauté, Air Algérie permettra à ses clients de contacter son centre d'appels plus facilement et à des horaires prolongés. En plus de l'ancien numéro, qui sera opératoire

temporairement, les voyageurs de la compagnie aérienne nationale pourront, désormais, contacter le 3302 pour demander des renseignements. La mise en service de ce numéro offrira une communication efficace avec tous les opérateurs de téléphonie fixe et mobile dans le but d'améliorer les services du pavillon national.

Par ailleurs, les horaires de service seront prolongés pour assurer une assistance de 7 jours / 7 jours et 24 heures sur 24. Air Algérie a aussi pensé à ses clients anglophones et a mis à leur disposition une équipe anglophone pour répondre à leurs questions et ren-

forcer la communication. Pour mémoire, le transporteur aérien national a précédemment annoncé le lancement d'un autre numéro vert au profit des pèlerins algériens.

En effet, ce numéro vert spécialement dédié aux voyageurs de la compagnie revenant des terres saintes est accessible via le numéro de téléphone +966 800 85 005 85. Ce dernier permettra d'offrir une assistance renforcée pour cette catégorie de voyageurs, mais aussi de répondre efficacement aux questions relatives aux voyages, sur les éventuels retards et perturbations de programme...

COLIS ENVOYÉS DE L'ÉTRANGER

## Les douanes algériennes expliquent les procédures

La Direction Générale des Douanes explique, dans un communiqué rendu public hier, les procédures douanières liées au traitement des colis postaux, envoyés de l'étranger. Elle cite en la matière, la législation et réglementation en vigueur, notamment les dispositions des articles 49, 86 bis 2, 213 paragraphe «b» et 235 de la loi n° 17-04 du 16 février 2017 modifiant et complétant la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, portant Code des douanes, ainsi que les dispositions des articles 21 à 25 de l'ordonnance n° 22-01 du 3 août 2022, portant loi de finances complémentaire pour 2022, «Les marchandises envoyées occasionnellement de l'étranger par colis postal doivent être destinées à un usage per-

sonnel ou familial et ne doivent pas avoir un caractère commercial».

Les services des douanes algériennes, en se référant à la base de données numériques exploitée pour identifier les expéditeurs et les destinataires, surveillent tous les envois qui ne respectent pas les conditions afférentes à l'exonération prévue par la loi.

«En conséquence, et conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, les services des douanes algériennes saisissent les envois récurrents contenant le même type de marchandises, y compris les téléphones portables, envoyés aux mêmes personnes et destinés aux mêmes adresses de résidence, car ils sont considérés comme des

flux de contrebande utilisés par certaines personnes pour échapper aux procédures légales encadrant les opérations d'importation dans ce cadre, ou pouvant impliquer d'autres personnes ignorant ces procédures» rapporte le communiqué.

Il est précisé que l'importation de téléphones portables doit obligatoirement répondre aux normes de conformité liées notamment à la préservation de la sécurité et de la santé des citoyens, aux conditions de qualité, ainsi qu'à la sécurisation des données personnelles et à la conformité aux normes de sécurité contre les risques de cybercriminalité potentiels lors de l'achat de smartphones, qu'ils soient neufs, d'occasion ou

reconditionnés. En outre, l'importation de certaines marchandises sensibles nécessite des licences préalables spécifiques, comme les caméras de surveillance, les drones, etc.

A ce titre, la Direction générale des Douanes algériennes informe tous les citoyens concernés que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour accélérer la livraison des colis postaux qui remplissent les conditions requises. À cet égard, les destinataires doivent indiquer leur identité complète et leur adresse de résidence exacte, et fournir les documents ou reçus prouvant la validité des commandes électroniques qu'ils ont passées, lors de la réception de leurs colis postaux.

AUTOMOBILE

# Aoun évoque la reprise prochaine de Renault Algérie

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a évoqué, jeudi dernier, la reprise prochaine de l'usine Renault Algérie sise à Oued Tlalat dans la wilaya d'Oran...

En visite à la Foire internationale d'Alger (FIA), le ministre a fait une halte au stand de l'entreprise Iris Tyres, spécialisée dans la production de pneumatiques. À cette occasion, Aoun a demandé, au PDG d'Iris Tyres, Djamel Guidoum, de «s'intégrer dans la politique nationale de relance de l'industrie automobile», en prenant contact avec les futurs constructeurs Fiat, Renault qui reprendra bientôt et JAC », et proposer ses produits pour les véhicules qui y seront fabriqués.

«Il vont bientôt reprendre», a indiqué le ministre au sujet de l'usine de Renault Algérie. Le 25 juin dernier, le DG de Renault Algérie Production, Rémi Houillons, a indiqué que l'usine n'a toujours pas reçu l'agrément des services du ministère de l'Industrie pour reprendre son activité. «Malgré les travaux réalisés en 2023 pour mettre l'usine en conformité avec le nouveau cahier des charges,

Renault n'a toujours pas reçu son agrément des services du ministère de l'Industrie», a déclaré Houillons, cité par le site spécialisé Automobile Magazine.

Le média a expliqué que le «problème de fond» est que «la branche algérienne de Renault n'était pas imaginée à l'origine pour se passer des importations et des montages en kit (CKD et SKD)», que le gouvernement algérien a suspendu il y a quatre ans. «En 2020, l'usine peine à redémarrer», selon le même site, qui note que «seulement 2.500 Symbol sont sorties de l'usine l'an dernier. Il s'agit désormais du seul modèle fabriqué par Renault sur place». Selon la même source, «les 70.000 véhicules produits dans l'usine Renault d'Oran en 2018 sont désormais bien lointains», ainsi que l'objectif d'atteindre les 75.000 ventes annuelles. Le 24 juin dernier, le ministre Ali Aoun a reçu l'ambassadeur de



France en Algérie, Stéphane Romatet. Selon un communiqué du ministère, Aoun a évoqué à cette occasion plusieurs questions liées au secteur de l'industrie, notamment en ce qui concerne le marché des médicaments et des véhicules. Inaugurée en 2014, l'usine RAP est implantée sur 150 hectares, avait atteint une capacité de production de 72 000 véhicules (Clio, Symbol et Dacia Sandero) en 2017. Cependant, elle a connu un arrêt quasi total,

consécutivement à la suspension de l'importation des kits SKD-CKD en 2020, une décision prise par les autorités. La production avait repris timidement en 2021 suite au déblocage d'un stock de kits (pour un peu plus de 5.000 véhicules). La production s'est de nouveau arrêtée. Cette suspension a incité l'usine à entamer une phase de mise en conformité afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires du secteur automobile en Algérie. Le 16 mai dernier, le

P-DG de Renault Algérie, Rémi Houillons, avait lancé un appel pour la reprise de l'usine. «Nous sommes prêts et impatients de pouvoir redémarrer», avait-il écrit dans un post sur le réseau social LinkedIn. Et d'ajouter : «Avec déjà près de 15 milliards de DA investis pour la réalisation de l'usine et des travaux de mise en conformité avec la législation en vigueur, Renault Algérie Production est prête pour redémarrer et servir ses clients au plus vite».

SELON LA CNUCED

## L'Algérie plus attractive pour les IDE au Maghreb

L'Algérie a dominé le classement des pays et destinations attractives pour les investissements directs étrangers (IDE) dans la région du Maghreb, selon un récent rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Le pays a réalisé, en 2023, un bond significatif avec des entrées nettes d'investissements atteignant 1,2 milliard de dollars. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré 113 projets proposés par des étrangers, soit

en investissement direct soit en partenariat. Cette dynamique reflète une nette amélioration du climat des affaires en Algérie, grâce à ses avantages compétitifs et aux nombreuses opportunités d'investissement disponibles. Cependant, le rapport de la CNUCED indique que l'investissement direct étranger mondial a diminué de 2 % en 2023, s'établissant à 1.300 milliards de dollars. Cette baisse est attribuée à l'augmentation des tensions commerciales et géopolitiques dans un contexte de ralen-

tissement économique mondial. Il ajoute que les flux d'IDE vers les pays en développement ont diminué de 7 %, atteignant 867 milliards de dollars, avec une baisse notable de 8 % en Asie, de 3 % en Afrique et de 1 % en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Les pays développés ont également été affectés, avec une diminution de 14 % en Europe et de 5 % en Amérique du Nord. Le resserrement des conditions de financement en 2023 a entraîné une réduction de 10 % des investissements dans

les secteurs liés aux objectifs de développement durable (ODD), notamment les systèmes agroalimentaires, l'eau et l'assainissement.

Malgré ces défis, 86 % des mesures de politique d'investissement adoptées en 2023 étaient favorables aux investisseurs. Les outils numériques, tels que les guichets uniques en ligne, ont joué un rôle clé dans la facilitation des investissements, quadruplant dans les pays en développement depuis 2016.

R.E.

COLLOQUE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL POUR LES PARTENARIATS STRATÉGIQUES

## L'Algérie en mesure de drainer d'importants investissements étrangers

Des intervenants au Colloque économique international pour les partenariats stratégiques organisé samedi dernier, à Alger, ont affirmé que les avantages offerts par l'Algérie aux investisseurs à la faveur des réformes économiques opérées ces dernières années, lui permettaient de drainer d'importants investissements étrangers. Les intervenants à ce colloque, organisé par l'Union algérienne de l'économie et de

l'investissement (AUEI), ont souligné que les mesures et incitations offertes par la nouvelle loi sur l'investissement avaient simplifié les procédures en faveur des investisseurs locaux et étrangers, mettant en avant les avantages liés aux prix de l'énergie et à la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.

Dans ce cadre, le président de l'AUEI, Abdellah Benarab, s'est félicité des mesures et lois

prises en place par l'Algérie ces dernières années à l'instar de la nouvelle loi sur l'investissement, la loi sur le foncier économique, la loi monétaire et bancaire et d'autres et ce, parallèlement au recours du pays à la numérisation et aux efforts visant à restructurer et organiser la majorité des organes et institutions consultatifs et exécutifs compétents. «Les réformes qu'a connues le pays balisent le chemin vers la relan-

ce économique visant à ériger l'Algérie en puissance économique d'ici 2027», a-t-il relevé, soulignant «la forte volonté politique de changement, traduite par les décisions courageuses du président Tebboune», des décisions qui vont permettre d'augmenter les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie et de renforcer la production locale.

De son côté, le SG du Bureau international de l'Union, Moncef Zemmouchi a fait savoir que les capacités humaines et matérielles dont dispose l'Algérie outre les avantages liés aux prix de l'énergie étaient à même de drainer des investissements étrangers, soulignant que l'Union s'efforçait à atteindre cet objectif à travers l'ouverture de nombre de ses bureaux dans plusieurs pays. Le porte-parole de l'Union, Abdelkader Slimani, a estimé que l'Algérie connaissait, ces dernières années, «une renaissance économique», notamment après la promulgation de la loi sur l'in-

vestissement et les réformes opérées, ayant «instauré un environnement propice à l'investissement».

Pour sa part, le membre de la commission des affaires économiques au Parlement égyptien, Mahmoud Assaidi, a estimé que l'Algérie constituait «un terrain fertile» pour l'investissement eu égard à ses ressources naturelles importantes, rappelant, dans ce sillage, «les investissements égyptiens réussis en Algérie». Plusieurs représentants d'entreprises égyptiennes activant en Algérie ont évoqué «l'impact positif de l'amélioration du climat d'investissement ces dernières années». Sur ces entreprises, mettant en exergue l'importance de l'échange d'expertises entre les sociétés algériennes et égyptiennes. La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Zimbabwe en Algérie, Vusumuzi Ntonga, et de plusieurs opérateurs économiques et spécialistes algériens et étrangers.

SONATRACH

## Adoption du bilan annuel de l'exercice 2023

Le groupe Sonatrach a tenu, samedi dernier, son Assemblée générale ordinaire (AGO) durant laquelle le bilan annuel pour l'exercice 2023 a été présenté et adopté, indique un communiqué de l'entreprise.

La réunion annuelle de l'AGO s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonatrach, sous la présidence du ministre de l'Énergie et des

Mines, Mohamed Arkab, avec la participation de ses membres à savoir ministre des Finances, Laaziz Faïd, le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, et le représentant de la Présidence de la République, Faouzi Amokrane, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi. L'AGO qui s'est tenue en présence de commissaires aux comptes, a permis de

vérifier les comptes financiers de Sonatrach et ses réalisations sur l'ensemble de la chaîne de valeur. La séance a porté également sur les volets relatifs à la prospection, et au renouvellement des réserves, ainsi que d'autres questions importantes liées au développement de la ressource humaine et à l'état d'avancement des grands projets, a ajouté le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BLIDA  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITES MINIMALES N° : 34 /DEP /2024

NIF du service contractant 41102400009010

La direction des Equipements Publics de la Wilaya de Blida lance un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour La réalisation de 06 centres de proximité pour le stockage intermédiaire des céréales au niveau de wilaya de Blida

Lot n° 01 : 04 centres de proximité à CHEBLI  
Lot n° 02 : 02 centres de proximité à MOUZAIA

N.B : Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou deux lots et peut être retenu pour un ou deux lots, Si une entreprise est attributaire pour un lot les moyens humains et matériels comptabilisé pour le premier lot ne peuvent faire objet d'une deuxième évaluation pour le lot N° 02.

**CONDITION D'ELIGIBILITE :**

Ne peut participer au présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises présentant les conditions minimales requises par dossier d'appel d'offre et répondant aux conditions suivantes :

**A/ CAS D'UN SEULE SOUMISSIONNAIRE :**

❖ **Certificat de qualification et de classification professionnelle :**

Certificat de qualification et de classification professionnelle à la catégorie Quatre (04) ou plus (activité principale en bâtiment) en cours de validité

❖ **Références professionnelles :**

Ayant réalisé dans les dix (10) dernières années, (2014 à 2023) un projet de catégorie « C » ou plus en TCE justifié par une attestation de bonne exécution datée, numérotée et signée par un maître d'ouvrage publics détaillant l'objet du marché, le délai d'exécution, le montant et la date de réception provisoire.

❖ **Capacité financière :**

Ayant réalisé une moyenne d'un chiffre d'affaire pour les exercices des années : (2020 - 2021 - 2022 et éventuellement 2023) supérieur ou égal à 100 000 000.00 DA justifié par les bilans fiscaux qui doivent être visés par les services des impôts).

**B / CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE :**

❖ **Certificat de qualification et de classification professionnelle :**

Le chef de file du groupement doit avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (04) ou plus (activité principale en bâtiment) en cours de validité, et pour les autres membres de groupements la qualification Quatre (04) ou plus (activité principale en bâtiment) en cours de validité.

❖ **Références professionnelle :**

Ayant réalisé dans les dix (10) dernières années (2014 à 2023), un projet de catégorie « C » ou plus en TCE justifié par une attestation de bonne exécution datée, numérotée et signée par un maître d'ouvrage publics détaillant l'objet du marché, le délai d'exécution, le montant et la date de réception provisoire, pour le chef de file ou l'un des membres du groupement.

❖ **Capacité financière :**

Ayant réalisé une moyenne d'un chiffre d'affaire pour les exercices des années : (2020 - 2021 - 2022 et éventuellement 2023) supérieur ou égal à 100 000 000.00 DA justifié par les bilans fiscaux qui doivent être visés par les services des impôts).

(Se fera sur la base de la sommation la moyenne des chiffres d'affaires des trois meilleures années  
NB : l'absence d'un des bilans, la moyenne des chiffres d'affaires sera la sommation des chiffres d'affaires divisés par 03

**Le dossier de soumission doit comporter :**

1) - Dossier de candidature contenant :

- Déclaration de probité (dument remplie et signée)
- Déclaration de candidature (dument remplie et signée)
- Statut pour société (copie)

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

- Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification professionnelle de cinq (05) ou plus (Activité principale bâtiment) en cours de validité

a) - Capacité financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des années: (2020 - 2021 - 2022 et éventuellement 2023)

b) - Capacités techniques : moyens humains, matériels et références professionnelles

- Moyens humains :

Pour l'encadrement ; justifié par diplômes et attestations d'affiliation CNAS datant de moins de trois (03) mois pour les salariés et la mise à jour CASNOS pour le gérant et le cogérant de l'entreprise.

- Moyens matériels :

Propriétaire ou leasing justifiés par carte grise, reçus de dépôt en cours de validité ou carte jaune ou contrat de leasing et contrat d'assurance valide, factures d'achat ou PV d'huissier de justice ou expert agréé par les services des mines datant de moins d'une (01) année.

- Références professionnelles :

Justifiées par les attestations de bonne exécution délivrées par un maître d'ouvrage public datant de la période 2014 à 2023

2) - Offre technique contenant :

- 1 - Déclaration à souscrire (dument remplie et signée)
- 2 - Mémoire technique justificatif (dument rempli et signé)
- 3 - Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté »

3) - Offre financière contenant :

- Lettre de soumission (dument remplie et signée)
- Bordereau des prix unitaires (rempli et signé)
- Détail quantitatif et estimatif (rempli et signé)

NB : Voir la liste détaillée des pièces exigées au contenu du dossier de soumission ( article 13 ) à la partie instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » Appel d'offres N° : ..... /DEP /2024 Réalisation de 06 centres de proximité pour le stockage intermédiaire des céréales au niveau de wilaya de Blida

Lot n° 01 : 04 centres de proximité à CHEBLI  
Lot n° 02 : 02 centres de proximité à MOUZAIA

Les offres doivent être déposées au siège de la direction des équipements publics zone des parcs Blida.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

La date de dépôt des offres aura lieu le dernier jour correspondant à la fin de la durée de préparation des offres à de 09H à 12H00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable en cas où cette date coïnciderait avec des jours fériés et aux repos hebdomadaires légaux.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13H00 au siège de la direction des équipements publics.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE TISSEMSILT  
DAIRA DE TISSEMSILT  
COMMUNE DES OULED BESSEM  
N° d'identification fiscale : 38120370090

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE**

**N° 02/2024 AU 24/06/2024**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreinte n° 03/2024 du 06/05/2024 publié au journal « الأيام الجديدة » en arabe en date du 16/05/2024 et le journal « L'EXPRESS » en date du 16/05/2024 et le BOMOP et relatif A :

1- **Réalisation ,D'extention du réseau D'AEP (ANOUNE, CHOUAF, NACHEF, GOURBI ET SAHRAOUI).**

- spivant p.v N° : 14/2024 DU : 30/05/2024 de ouverture des plis .
- suivant p.v N° : 29/2024 DU : 02/06/2024 de l'analyse de l'évaluation des offre techniques
- suivant p.v N° : 30/2024 DU : 03/06/2024 de l'analyse de l'évaluation des offre financières
- qu'a l'issue du jugement des offres le marche est attribuée provisoirement a l' entreprise suivante :

Désignation des projets	Désignation de l'entreprise	Montant de l'offre propose en TTC (Après correction)	Délais de réalisation	Code fiscal de l'entreprise	Critère de choix
Réalisation ,D'extention du réseau D'AEP (ANOUNE, CHOUAF, NACHEF, GOURBI ET SAHRAOUI).	ETP MISSAOUI TAYEB	18 159 590.40DA	05 MOIS	183143500276120	Moins disant

Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/2024 peuvent consulter les résultats de l'évaluation techniques et financières au niveau du bureau des marchés au plus tard trois jours (03) de la date de parution de cette annonce dans la presse nationale conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et conformément à l'article 56 a la loi n° 12-23 du 05 aout 2023 qui précise les règles générales des marchés publics ils peuvent déposer un recours écrit au près du commission de la commune des marchés publics dans un délais de dix (10) jours a partir de la date de parution de la présente attribution provisoire conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

L'EXPRESS DU 01/07/2024

ANEP : N° 2416021350

*Republique Algérienne Démocratique et Populaire*

*Wilaya de B.B.Areirridj*

*Daira de Medjana*

*Commune d'El - Achir*

*NIF: 41700200003407401006*

*Avis de correction d'attribution provisoire*

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; après PV D'évaluation des offres du 22/04/2024 et PV continue D'évaluation des offres du 24/04/2024 et PV continue D'évaluation des offres du 25/04/2024.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2024 paru sur les quotidiens nationaux " L'EXPRESS" en français du 18/05/2024 et "المستمر"

" en arabe du 18/05/2024 et BOMOP relatif à l'opération « REALISATION ET AMENAGEMENT DES ROUTES EN COMMUNE DE ELACHIR»

LOT N° 02 / AMENAGEMENT URBAIN DU VILLAGE LASHBOUR COMMUNE DE ELACHIR

Attribué provisoirement corrigée comme suit .

LOT	Soumissionnaire	NIF	Note technique	Montant en TTC	Délai exécution
Lot NO 02 AMENAGEMENT URBAIN DU VILLAGE LASHBOUR COMMUNE DE ELACHIR	حريزي وشركائه - شركة نضامن جبرامد للأشغال	000734046359922	71.33	7 848 526.00 DA	60 jours

L'EXPRESS DU 01/07/2024

ANEP : N° 2416021370

L'EXPRESS DU 01/07/2024

ANEP : N° 2416021564



MODERNISATION DE LA RN-6 (TIMIAOUINE-BORDJ BADJI-MOKHTAR-REGGANE)

# Des instructions pour livrer le premier tronçon fin septembre

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a donné, samedi, des instructions aux entreprises en charge de la réalisation du premier tronçon de modernisation du projet de la route nationale RN-6 reliant Timiaouine-Bordj Badji-Mokhtar-Reggane (140 km) à l'effet d'accélérer la cadence des travaux en vue de sa livraison fin septembre prochain, indique un communiqué du ministère. Les instructions de Rakhroukh ont été données lors de sa visite en compagnie du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, pour «s'enquérir de la situation du secteur des travaux publics et des infrastructures de base dans cette wilaya qui figure parmi les dix wilayas récemment créées et au regard de son importance et de sa position stratégique en tant que porte de l'Afrique, outre sa grande superficie», a précisé la même source. «L'Etat s'est engagé à développer le réseau routier entre cette wilaya et les autres wilayas ainsi qu'avec les pays

voisins, ce qui permettra de créer un équilibre entre les différentes régions du pays et de renforcer la stabilité», a ajouté le communiqué. Dans ce cadre, un exposé détaillé a été présenté sur la modernisation de la RN 06 reliant Timiaouine-Bordj Badji Mokhtar-Reggane sur 550 km, les «hautes autorités ayant décidé de la prendre en charge à travers le lancement de grands projets pour la moderniser sur trois tronçons dans le cadre de l'aménagement et du développement des grandes pénétrantes, du nord à l'extrême sud du pays», selon le ministère. Concernant la modernisation du premier tronçon de la RN 06 reliant Reggane à Bordj Badji Mokhtar (140 km), le ministre a rappelé les entreprises de réalisation de la nécessité de «respecter leurs engagements, d'accélérer la cadence des travaux en renforçant les chantiers avec les moyens humains et matériels et d'intervenir en cas de retard afin de livrer le projet fin septembre 2024». Pour ce qui est du deuxième tronçon du projet (135 km) reliant Tanezrouft à Adrar, Rekhroukh a mis l'accent sur la nécessité de prendre les



mesures nécessaires pour livrer ce tronçon dans les délais impartis conformément aux normes de réalisation, étant l'artère du développement socio-économique de cette région du Sud, qualifiant le projet de «dénominateur commun pour le développement des différents secteurs dans la région». Le ministre a rappelé également l'importance de respecter les délais de réalisation suivant le programme du troisième tronçon (150 km) reliant Bordj Badji Mokhtar à Timiaouine. A cette occasion, le ministère a relevé dans son communiqué que la RN6 avait bénéficié,

au niveau de plusieurs tronçons, d'opérations de modernisation et de maintenance à travers la réalisation d'une route plus adaptée au trafic routier actuel, notamment aux poids lourds pour renforcer sa viabilité. Le projet de modernisation de la route intervient «après la promulgation de la décision relative à la classification de la commune frontalière de Timiaouine comme zone franche avec les Etats à profondeur africaine, où le secteur des travaux publics avait entamé la livraison de l'infrastructure afin d'assurer des conditions adéquates au déplacement des per-

sonnes et aux échanges commerciaux». Le ministère a, en outre, affirmé que «la RN 6 dans son tronçon reliant Adrar à Bordj Badji Mokhtar est un axe d'une grande importance sur les plans socio économiques, soulignant que cette route est un dénominateur commun pour le développement des différents secteurs dans la région et la seule liaison entre les wilayas d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar, allant de la wilaya d'Adrar jusqu'aux frontières algéro-maliennes, via les villes de Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine, sur une distance globale estimée de 970 km». D'un autre côté, Rekhroukh a mis en exergue lors de cette visite «l'importance de la contribution du secteur des travaux publics et des infrastructures de base dans le processus du renforcement du développement socioéconomique de la région, en continuant à œuvrer et à redoubler d'efforts pour la concrétisation des divers projets permettant de rapprocher et de réduire les distances entre les différents territoires de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar et d'Adrar», conclut le communiqué.

ORAN

## Cadence accélérée pour la réalisation de la station de dessalement d'eau de mer de Cap blanc

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer de Cap blanc (ouest de la wilaya d'Oran) a atteint 85 pour cent, a-t-on appris, samedi dernier, du wali, Said Sayoud.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de ce projet en cours de concrétisation dans la commune d'Ain El Kerma, le même responsable a souligné que les travaux s'effectuent à une cadence accélérée et que la réalisation des gros ouvrages a atteint 85% pour être achevée en juillet prochain suivant le program-

me et les engagements de l'entreprise de réalisation.

Il a souligné que les travaux d'installation et de montage des équipements avancent à un rythme acceptable devant ainsi permettre la réception du projet dans les délais impartis.

Les tests débutent en octobre prochain et la station entrera en exploitation avant fin décembre prochain, a-t-on fait savoir. Le wali d'Oran a mis l'accent sur l'importance du projet pour les habitants de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays dont Tlemcen, Ain Temouchent, Sidi Bel-Abbès,

Mascara et d'autres, qui bénéficieront des quotas actuellement destinés à approvisionner la wilaya d'Oran en eau potable dont 120.000 mètres cubes de la station de dessalement d'eau de mer d'Ain Témouchent qui seront réorientés vers les wilayas d'Ain Témouchent et de Sidi Bel-Abbès et une partie des eaux de la station d'El Macta qui seront réorientés vers la wilaya de Mascara ce quota qui bénéficiera à cette wilaya devra atteindre 120.000 m3, actuellement à 150.000 m3/jour.

Le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Cap blanc est d'une capa-

acité de 300.000 m3/jour avec un réseau de distribution de 48 kilomètres de canalisations et deux réservoirs le premier de 50.000 m3 situé à Ain Tassa (commune d'Ain El Kerma) et le second de 30.000 m3 à Bousfer (daïra d'Ain Turck) outre deux réservoirs pour réduire la tension. La réalisation de cette importante infrastructure est confiée aux filiales du groupe Sonatrach représentées par la compagnie algérienne d'énergie (AEC), l'entreprise nationale de génie civil et bâtiment GCB et l'entreprise publique des grands travaux pétroliers GTP outre le groupe Cosider.

CONSTANTINE

## Lancement prochain d'une vaste opération de rénovation des conduites vétustes d'AEP

Une vaste opération de rénovation des conduites vétustes d'alimentation en eau potable (AEP) sera lancée prochainement dans la wilaya de Constantine, a indiqué, à l'APS le directeur local des ressources en eau. «L'opération a pour objectif de mettre fin aux fuites d'eau signalées et d'éliminer les matériaux nocifs que contiennent les conduites vétustes», a précisé M. Ramdane Bouchair, mettant l'accent sur l'importance de l'opération dans l'amélioration de

l'AEP à Constantine. Financée à hauteur de 700 millions de DA dont 200 millions de DA dégagés par le Fonds national de l'eau, l'opération ciblera toutes les communes de la wilaya, notamment Hamma Bouziane et Zighoud Youcef dont les conduites d'AEP sont incrustées de tartre, a souligné le même responsable. Bouchair a ajouté que les travaux de rénovation des conduites vétustes d'AEP seront supervisés par la Société de l'Eau et de l'Assainis-

sement de Constantine (SEACO), affirmant que des équipes de suivi pour veiller au bon déroulement des chantiers seront mobilisées sur le terrain. Il a fait remarquer, à ce sujet, que les fuites signalées font perdre à la wilaya environ 25% de son quota en eau potable, rappelant que Constantine bénéficie d'un ratio quotidien estimé à 316.000m3 d'eau (68% du quota provient des eaux superficielles à savoir le barrage de Beni Haroun, alors que les 32%

sont des eaux souterraines). A signaler que selon les responsables de la SEACO, la rénovation des conduites permettra à la société d'économiser les coûts «faramineux» dépensés à chaque fois pour la réparation des fuites d'eau signalées. Pour rappel, près de 500 fuites d'eau avaient été réparées récemment à travers différentes communes de la wilaya au cours d'une vaste campagne de réparation des fuites d'eau potable lancée par la SEACO.

CHLEF

## Algérie Télécom forme des conseillers clients en langue des signes

Une cinquantaine de conseillers clients de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom (AT) à Chlef bénéficieront d'une formation en langue des signes dans le but d'améliorer l'accueil et la prise en charge des préoccupations des malentendants, a-t-on appris, auprès de cette entreprise. Cette formation a

été lancée lundi dernier, en coordination avec la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS) au profit des conseillers clients des cinq (5) agences commerciales d'Algérie Télécom à Chlef, dans l'objectif d'améliorer les prestations de l'entreprise et la prise en charge des préoccupations des clients

souffrant d'une déficience auditive, a-t-on détaillé de même source.

D'une durée de quatre (4) jours, cette formation, dont l'encadrement est assuré par deux experts en langue des signes de la DASS, est axée sur le B.A.-BA nécessaire à l'accueil et à tenir une conversation sur les com-

munications avec des malentendants, de manière à promouvoir la relation entre conseillers et clients, a-t-on ajouté. Approchés par l'APS, des conseillers-client ont salué l'organisation de ce type de formation, car participant au développement de leurs connaissances, mais aussi à l'amélioration de l'ac-

cueil et du niveau de communication avec différentes catégories de la clientèle d'AT. A noter que l'entreprise Algérie Télécom à Chlef compte cinq agences commerciales. Elle œuvre, à travers ce type de formation, à moderniser ses services et à promouvoir le niveau de ses cadres, a-t-on fait savoir.

55<sup>E</sup> ÉDITION DE LA FIA

# Clôture après une semaine d'activités intenses et d'échanges fructueux

La 55<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) s'est clôturée, samedi dernier, après une semaine d'intenses activités et de fructueux échanges entre les opérateurs algériens et leurs homologues de plus de 30 pays ayant participé à cette manifestation organisée sous le slogan *Passerelle d'échanges, opportunités de partenariat et d'investissement...*

Naugurée, lundi dernier, par le Président Tebboune, la FIA est une nouvelle halte qui illustre le progrès significatif que connaît la locomotive du développement en Algérie, et ce, à travers des entreprises nationales qui ont prouvé leurs compétences et leur capacité à présenter des produits modernes et compétitifs face aux produits mondiaux dans divers domaines. De nombreuses entreprises ont pu accéder au monde de l'exportation et contribuer activement à booster les exportations algériennes hors hydrocarbures, qui devront atteindre les 30 milliards de dollars à l'horizon 2030. Sillonnant les pavillons de la FIA, le président de la République avait réitéré la volonté de l'Etat d'accompagner les porteurs de projets et les entreprises industrielles dans l'élargissement de leurs investissements, notamment dans les domaines de l'électronique, de la sidérurgie et des industries agroalimentaires. Dans ses échanges avec plusieurs représentants d'entreprises présentes à la foire, le président de la République a salué les progrès réalisés par le secteur industriel national,



notamment l'augmentation du taux d'intégration au cours des dernières années, soulignant la disposition des pouvoirs publics à s'engager dans les solutions et les innovations proposées par les start-ups. Le président de la République avait également marqué une halte au niveau du pavillon des entreprises de l'industrie militaire relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), qui se sont distinguées, comme à l'accoutumée, par de nouveaux produits de

hautes qualité et technologie, où il s'est enquis des dernières réalisations de ces entreprises pionnières en matière de fabrication d'armes, à l'image du fusil de précision de conception 100% algérienne et le système de drones, à l'instar de l'avion «Saqr al Djazaïr 1». Cette foire a été l'occasion pour le président de la République d'annoncer l'engagement de l'Algérie de réaliser des hôpitaux de campagne au profit de la bande de Gaza dans les plus brefs délais,

afin d'apporter l'aide aux équipes médicales et leur permettre de soigner les blessés, en pleine guerre d'extermination menée par l'entité sioniste contre l'enclave. Cette édition de plus de 700 entreprises locales et étrangères et qui a attiré des centaines de milliers de visiteurs, a été marquée par le retour du Canada, de la République tchèque ainsi que de la Turquie comme invitée d'honneur.

Cette manifestation a été également marquée par un riche programme comprenant des conférences et des rencontres économiques, à l'instar des forums d'affaires bilatéraux entre l'Algérie et la République tchèque, le Pakistan, la Tanzanie, outre un forum sous le thème «Opportunités de commerce et d'investissement en Algérie: découvrir le nouveau paysage commercial dans le cadre de la ZLECAF». Des diplomates et des responsables étrangers qui ont pris part à ces rencontres ont souligné les nombreuses opportunités d'investissement offertes en Algérie, appelant les entreprises de leurs pays à les saisir. Dans ce cadre, l'ambassadeur du Pakistan en

Algérie, Khalid Hussain Gudaro a appelé les entreprises de son pays «à tirer profit des opportunités d'investissement offertes en Algérie ainsi que du climat d'affaires favorable». L'ambassadeur de Tchéquie a salué, pour sa part, le rôle de la diplomatie économique dans le développement de la coopération bilatérale liant les deux pays.

Le Secrétaire général du ministère de l'Industrie et du Commerce de la République tchèque, Vladimir Mana a exprimé le souhait de son pays «de développer la coopération avec l'Algérie dans des secteurs stratégiques, à l'instar de l'énergie, des mines, de l'agriculture, et de l'économie de connaissance». L'ambassadeur de Tanzanie en Algérie, Iman Salom Ngalikai a révélé que son pays œuvrait à stimuler l'économie algérienne, ajoutant que «l'économie algérienne va bien et il n'est pas étonnant qu'elle soit la 3<sup>e</sup> grande économie en Afrique actuellement». Le directeur exécutif du centre tanzanien de l'investissement a invité, quant à lui, les opérateurs économiques de son pays à «venir travailler en Algérie pour conclure des partenariats avec leurs homologues».

## PRODUITS ALIMENTAIRES À RISQUE

### Attention au botulisme !

Les conserves sont les premières suspectes en cas de botulisme, car la toxine que génère la bactérie *Clostridium botulinum* après une période d'incubation de quelques heures à quelques jours se retrouve surtout dans les aliments mal conservés. Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), le botulisme alimentaire est une maladie grave et potentiellement fatale, mais néanmoins rare. Il s'agit d'une intoxication provoquée par l'ingestion de neurotoxines puissantes, les toxines botuliques, présentes dans les aliments contaminés. Le botulisme ne se transmet pas d'un individu à un autre. Les conserves sont les premières suspectes en cas de suspicion de botulisme, car la toxine que génère la bactérie *Clostridium botulinum* après une période d'incuba-

tion de quelques heures à quelques jours se retrouve surtout dans les aliments mal conservés. On pointe du doigt logiquement les bocaux faits maison mal stérilisés. Selon l'OMS, la bactérie a été trouvée dans divers aliments dont dans des légumes conservés légèrement acides comme des haricots verts, des épinards, des champignons et des betteraves". En effet, il suffit d'une faible dose pour être infecté.

D'après les données scientifiques, le botulisme est mortel dans 5 à 10% des cas, selon le type de toxine. La bactérie incriminée se trouve tout autour de nous. Elle peut être aussi bien présente dans la terre que dans les végétaux, sinon dans l'intestin des animaux. «Comme elle ne se développe qu'en l'absence d'oxygène, les

aliments sous vide et en conserve sont les plus fréquemment contaminés», explique-t-on. En revanche, les conserves faites d'aliments très acides, à forte teneur en sucre, ne sont pas concernées. Les pommes, les fraises, les confitures et les marmelades aux fruits, sont naturellement protégées contre la croissance de *Clostridium botulinum*. A fortiori, il est recommandé d'être vigilant lorsqu'on consomme des produits carnés et autres produits de la mer qui ont été fumés. Ils n'ont pas été cuits et sont conservés sous vide. Selon l'OMS, cela concerne aussi les poissons qui ont subi uniquement une étape de salaison. Même les conserves de thon doivent être observées avec attention avant d'être consommées, met en garde l'agence onusienne. «Au moindre

doute, si le produit présente une couleur différente ou une odeur anormale, surtout si la boîte de conserve est gonflée, si la conserve ou le bocal n'émet pas de bruit à l'ouverture, il est conseillé de jeter le produit». Pour ce qui est du miel, la prévention ne concerne que les nourrissons. Les jeunes parents reçoivent généralement la recommandation de ne pas donner de miel à leur enfant avant l'âge d'un an. Cette forme de botulisme, le botulisme infantile, se repère surtout chez les nourrissons de moins d'un an. Dans ce cas, c'est l'ingestion des spores de la bactérie *Clostridium botulinum* qui pose problème car elles germent ensuite dans l'intestin du tout-petit l'organisme de ce dernier n'ayant pas encore développé la capacité de se défendre. **A.B.**

## FEUX DE FORÊT

### Le C-RA lance une campagne de sensibilisation à Tizi Ouzou

Le Croissant-Rouge algérien (C-RA) a lancé, samedi dernier, à Tizirt (Nord de Tizi-Ouzou), une campagne de sensibilisation pour lutter contre les feux de forêt. Le coup d'envoi de cette campagne lancée au niveau de la ville côtière de Tizirt, sous le slogan : «Ma forêt, mon poumon, non à l'extinction de la nature, chaque seconde compte, agissons vite», a été donné par la présidente du C-RA, Ibtissam Hamlaoui, en compagnie des autorités locales. Dans une déclaration à la presse, Mme Hamlaoui a souligné que cette campagne s'inscrit dans le cadre du programme de son organisation humanitaire pour la saison estivale 2024 qui touche toute la wilaya de Tizi-Ouzou. La responsable du C-RA qui a procédé aussi à l'installation d'un centre de secours au niveau de la grande plage a fait savoir, à ce propos, que des équipes de secouristes bénévoles,

affiliées aux comités locaux de la wilaya (27 dont 3 en instance d'installation) vont faire un roulement au niveau de cette plage pour assurer une couverture sanitaire, en accompagnement, entre autres corps constitués, de la Protection civile, durant toute la saison estivale. Elle a annoncé, également à l'occasion, la création d'un centre d'hébergement au profit des accompagnateurs de malades atteints de cancer, notamment ceux pris en charge au niveau du Centre de lutte contre le cancer de Draâ Ben Khedda. Pour la prochaine rentrée scolaire, Mme Hamlaoui, a révélé un plan spécial qui profitera aux enfants scolarisés de toute la wilaya, des deux cycles primaire et moyen. La nouveauté, cette année, est l'ajout de tenues vestimentaires aux kits scolaires qui seront distribués aux enfants nécessiteux, et qui comprennent d'habitude des four-

nitures scolaires et des tabliers, conformément aux programmes du ministère de l'Éducation nationale. Outre l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques et des orphelins, qui bénéficient

d'aides de façon périodique, la présidente a indiqué que le C-RA a initié un atelier de couture au profit des femmes veuves, qui est en cours de réalisation au niveau de la wilaya.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 20 morts et 555 blessés en 48 heures

Vingt (20) personnes ont trouvé la mort et 555 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés au cours des 48 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public samedi dernier, par la Protec-

tion civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Meghaier où quatre personnes sont décédées et une autre a été blessée, suite à une collision entre deux véhicules légers sur la RN 03, dans la commune de Sidi Kha-

lil. Dans la wilaya de Djelfa, trois personnes sont mortes et huit autres ont été blessées dans un carambolage entre trois véhicules légers, survenu sur la RN 01 dans la commune de Messaad, précise la même source.

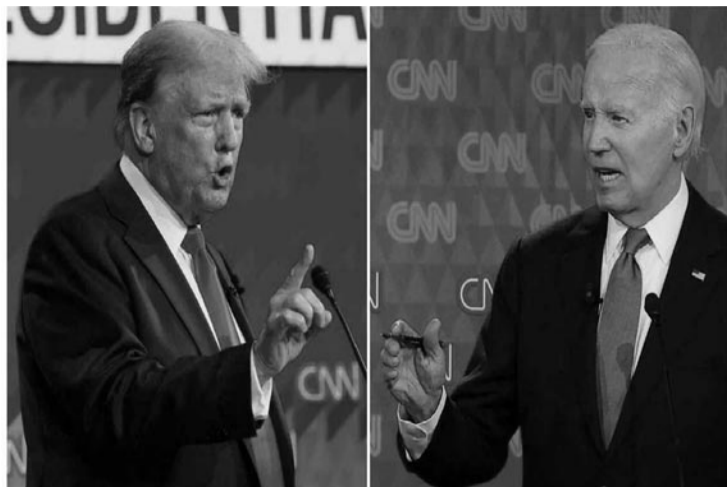
PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

# Après sa contre-performance face à Trump, Biden refuse de se retirer de la course

**Plusieurs figures journalistiques américaines ont appelé le Parti Démocrate à écarter Biden de la course à la Maison Blanche après son désastreux débat contre Trump...**

Mais pour l'heure, le président américain refuse de se retirer. Tucker Carlson a quant à lui dénoncé la mauvaise foi de la presse mainstream, qui a caché durant des années la vérité. En dépit des critiques, Joe Biden n'envisage pas de se retirer : «je ne parle pas aussi facilement qu'autrefois, je ne parle pas aussi aisément qu'autrefois, je ne débats pas aussi bien qu'autrefois», a admis Joe Biden devant des militants, en Caroline du Nord.

Avant néanmoins d'ajouter : «je vous donne ma parole de Biden. Je ne me représenterais pas si je ne croyais pas, de tout mon cœur et de toute mon âme, que je peux faire ce boulot». Depuis le duel télévisé entre les deux prétendants à la Maison-Blanche et la prestation désastreuse du prési-



dent sortant, les appels se multiplient pour le voir se retirer. Durant son face-à-face avec son prédécesseur Donald Trump, diffusé le 27 juin sur le plateau de CNN, le président américain Joe Biden est apparu déphasé, confus, perdant ses mots, le regard dans le vide. «Pour servir le pays, le président Biden doit se retirer de la course à la Maison Blanche», a estimé le 28 juin dans un éditorial le New York Times, voyant dans Joe Biden de «l'ombre d'un dirigeant.» «Les médias appellent Biden à se reti-

rer de la course de 2024 après un débat désastreux sur CNN. C'est fini», a relevé Fox News dans un article recensant les appels au Parti démocrate à intervenir et écarter Biden de la course. La personnalité médiatique, Van Jones, qui avait pleuré de joie à l'antenne lorsque Joe Biden avait été présumé vainqueur des élections en 2020, a aussi appelé le président américain à céder sa place tant qu'il était encore temps. «Ce n'était pas ce que nous attendions de Joe Biden» «J'aime cet homme

c'est quelqu'un de bien. Il aime son pays. Il a fait de son mieux. Mais il avait un test à réussir ce soir, pour restaurer la confiance du pays mais il n'y est pas parvenu» a affirmé Jones. Et de poursuivre: «nous sommes encore loin des élections. Il est temps que le Parti trouve une voie différente s'il nous le permet. Mais ce n'était pas ce que nous attendions de Joe Biden» a-t-il encore soutenu. Van Jones a également exprimé sa peine après la diffusion en intégralité du débat: «ça doit être personnellement douloureux pour beaucoup des gens. Ce n'est pas seulement de la panique, ce que nous avons vu ce soir nous a fait de la peine», a-t-il ajouté. Autre journaliste proche du parti démocrate, de CNN cette fois, Ayssa Farah Griffin a souligné sur son compte X: «si Biden croit vraiment que la démocratie est en jeu, il devrait se retirer et laisser un autre démocrate intervenir pour affronter Trump. Mettez le pays en premier. C'est une catastrophe» Les démocrates doivent s'autocensurer et s'imposer à Biden pour remédier à ce problème. Il reste deux mois avant la convention. D'autres

pays organisent des élections générales en moins de temps a noté le 28 juin sur X Edward Luce, chroniqueur américain au Financial Times. Et d'ajouter dans une deuxième publication : «il semble que les gens préfèrent une perte probable au risque de gagner». Le commentateur politique, animateur et producteur d'une émission d'actualité, Cenk Uygur a également appelé via son compte X les partisans de Biden à le démettre «c'est fini. Biden à l'air vieux et on le sent. Perdre le fil de ses pensées, à peine audible il parle en murmurant. Il faut le retirer !!!», a-t-il noté. Carlson tacle la mauvaise foi des médias dominants. Devant un groupe d'une soixantaine de donateurs à New York, la First Lady Jill Biden a confié: «Comme Joe l'a expliqué aujourd'hui, il n'est plus un jeune homme. Après le débat, il m'a dit: Tu sais, Jill, je ne sais pas ce qui s'est passé. Je ne me sentais pas très bien. L'épouse du dirigeant américain a néanmoins tenté de faire valoir que 90 minutes de débat ne pouvaient pas définir quatre années de présidence, et que son mari se relèverait».

ISRAËL

## Nouvelle manifestation anti gouvernementale à Tel-Aviv

Des milliers d'Israéliens ont manifesté samedi dernier, à Tel-Aviv contre le gouvernement de Benjamin Netanyahu et pour réclamer la libération des otages toujours détenus dans la bande de Gaza. Le 22 juin, ce rassemblement hebdomadaire avait réuni 150.000 personnes selon les organisateurs. Comme chaque samedi des milliers de manifestants se sont rassemblés dans le centre de Tel-Aviv afin de réclamer des élections anticipées ainsi qu'un accord immédiat pour

la libération des otages israéliens détenus depuis près de neuf mois dans la bande de Gaza. Lors de la précédente manifestation, le 22 juin, ils étaient selon l'organisation Hofshi Israël 150.000 pour dénoncer la gestion de Benjamin Netanyahu du conflit à Gaza. Il s'agissait, toujours selon d'Hofshi Israël, de la plus grande manifestation depuis le 7 octobre. La fin de cette manifestation avait été marquée par des heurts avec les forces de l'ordre. Selon le Times of Israël,

la police montée aurait bousculé des militants dans la foule, certains manifestants essayant d'empêcher la police de blesser des personnes. Près de 38.000 morts à Gaza, selon le Hamas Cette manifestation intervient quelques jours après la dissolution, par le Premier ministre Benjamin Netanyahu, de son cabinet de guerre, à la suite de la démission du centriste Benny Gantz. Des tensions ont aussi été rapportées entre l'armée et le chef du gouvernement, qui a désapprou-

vé la décision de Tsahal d'instaurer des pauses tactiques ciblées dans certains secteurs de Rafah. Sur le front nord, la situation est de plus en plus tendue, Netanyahu menaçant le Liban d'une intervention terrestre pour chasser le Hezbollah de la frontière. La guerre à Gaza a été déclenchée par l'attaque de Hamas contre l'État hébreu le 7 octobre, entraînant la mort de 1 194 personnes, selon un décompte fait à partir des données de la sécurité sociale israélienne.

MAURITANIE

## Ghazouani est en tête au début du décompte des voix

Selon les résultats provisoires de la commission électorale du pays, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani est en tête avec 49%, tandis que son principal rival Biram Dah Abeid a obtenu 22,68%, après le dépouillement d'environ 6,49% des votes, à 00h10 GMT. Âgé de 67 ans, le dirigeant sortant s'est engagé à augmenter les investissements pour stimuler les matières premières dans ce pays d'Afrique de l'Ouest qui veut commencer à produire du gaz naturel. Si aucun candidat n'obtient plus de 50 % des voix, un second tour se tiendra. Plus de 1,9 million d'élec-

teurs ont été appelés aux urnes le 29 juin. Outre Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, six candidats sont en lice, à savoir Mohamed Lemine El Mourtaja El Wavi (candidat indépendant), Hamadi Sidi El Mokhtar Mohamed Abdi (président du Rassemblement national pour la réforme et le développement Tawasoul), Otouma Antoine Souleimane Soumaré (candidat indépendant), Mamadou Bocar Bâ (président de l'Alliance pour la justice et la démocratie), El-Id Mohameden M'bareck (député) et Biram Dah Abeid (militant des droits de l'homme).

SERBIE

## Un gendarme blessé à l'arbalète devant l'ambassade israélienne

Des voitures et des officiers de police sont stationnés dans une rue autour de l'ambassade israélienne à Belgrade, le 29 juin dernier. Un gendarme en faction devant l'ambassade d'Israël à Belgrade a été blessé par un homme muni d'une arbalète. Le tireur a été abattu. Le ministre serbe de l'Intérieur a dénoncé une attaque «terroriste» avec un lien possible avec le wahhabisme. Un gendarme de 34 ans en poste devant l'ambassade israélienne à Belgrade a été atteint au cou par un carreau d'arbalète. Malgré la blessure, il a pu riposter avec son arme de service et tuer son agresseur. La scène s'est déroulée vers 11 heures. Le militaire a «utilisé une

arme en état de légitime défense» contre l'assaillant, qui est «mort de ses blessures», a précisé dans un communiqué le ministère de l'Intérieur, qui voit une attaque «liée à plusieurs personnes soupçonnées de longue date d'avoir des connexions avec le mouvement wahhabite». Âgé de 25 ans, l'assaillant, un converti serbe, a été dépeint comme «chauve, barbu et portant un couteau de cuisine» dans un portrait publié par le quotidien belgradois Blic. La police inspectait les maisons proches du lieu de l'attaque pour les images des caméras de surveillance et de potentiels témoins.

SOUDAN

## La population confrontée à une catastrophe alimentaire sans précédent

plus de la moitié de la population soudanaise est confrontée à une «insécurité alimentaire aiguë», en raison de la guerre civile qui ravage le pays, ont alerté le 27 juin dernier, plusieurs agences de l'ONU. 755.000 personnes subissent, quant à elles, une situation de famine dans ce pays plongé depuis un an dans une

guerre civile. «La sécurité alimentaire au Soudan se détériore rapidement», a déclaré sur X (ex-Twitter) le SG des Nations unies, Antonio Guterres. «Les humanitaires ont besoin d'un accès continu et sans entrave pour aider les personnes dans le besoin», a-t-il ajouté, en renvoyant vers un communiqué publié sur le site du Programme ali-

mentaire mondial (PMA). Dans ce document, le PMA, ainsi que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) alertent sur la situation alimentaire au Soudan. «Le Soudan est confronté aux pires niveaux d'insécurité alimentaire aiguë

jamais enregistrés dans le pays. Il s'agit d'une crise d'une ampleur sans précédent depuis la crise du Darfour au début des années 2000», soulignent-ils en renvoyant vers les chiffres du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), sur lesquels se basent les agences de l'ONU.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE ESTIVAL DE NATATION

# Forte participation au rendez-vous d'Oran

**Les organisateurs enregistrent la participation de 551 nageurs issus de 72 clubs. Cette compétition est qualificative au prochain championnat arabe. A noter que Djawad Syoud et Nesrine Medjahed sont qualifiés aux Jeux olympiques de Paris...**

Le Championnat d'Algérie estival de natation (minimes, juniors et open), qui a commencé vendredi à Oran et se poursuivra jusqu'au 3 juillet, est marqué par la participation de pas moins de 551 nageurs issus de 72 clubs. Une présence massive que le président de la Fédération algérienne des jeux aquatiques, Nasreddine Zahafi, a tenu à mettre en exergue, exprimant sa satisfaction sur les conditions du déroulement de cette compétition qu'abrite le Centre nautique du complexe olympique

Miloud Hadeff. Dans une déclaration à la presse, tenue en marge de l'ouverture de cet événement sportif, Zahafi a salué la forte participation des nageurs et nageuses de toutes les régions du pays,

estimant qu'il s'agit déjà d'un franc succès pour le championnat qualificatif au prochain championnat arabe, prévu cette année en Egypte. «Le déroulement de l'épreuve au

centre nautique du complexe olympique Miloud Hadeff, contribue aussi dans la réussite de la compétition, en raison des conditions idéales qu'offre cette importante infrastructure», a-t-il encore dit.



Cet énorme acquis dont dispose désormais le parc sportif algérien justifie, selon le président de la Fédération algérienne de natation, le choix porté, encore une fois, sur Oran afin d'accueillir l'épreuve.

«C'est devenu une habitude que notre fédération opte souvent pour ce Centre nautique pour organiser ses compétitions, aussi bien sur

le plan national qu'international, car il s'agit d'un équipement aux critères mondiaux», s'est-il réjoui. Il a, au passage, affirmé que la natation algérienne sera représentée, lors des Jeux olym-

piques, qui auront lieu cet été à Paris, par Djawad Syoud et Nesrine Medjahed, assurant que son instance a élaboré un plan d'action à moyen terme qui vise à qualifier le maximum de nageurs et nageuses pour les Jeux olympiques de 2028. De son côté, le directeur technique de la Fédération algérienne des jeux aquatiques, Réda Zemmouri, a prédit un bon niveau à ce championnat d'Algérie estival, «surtout que les nageurs engagés cherchent tous à réaliser les minima pour valider leurs billets au prochain championnat arabe». Il a, en outre, noté avec satisfaction le retour au-devant de la scène africaine de la natation algérienne, «comme l'attestent les sept médailles d'or réalisées aux derniers jeux africains à Accra (Ghana)», a-t-il expliqué, non sans afficher son «optimisme pour l'avenir de la discipline grâce l'émergence de jeunes nageurs au potentiel très intéressant».

VOLLEY SENIORS DAMES

## Les volleyeuses du MB Béjaïa remportent la Coupe d'Algérie

Les volleyeuses du MB Béjaïa ont remporté, samedi dernier, la Coupe d'Algérie (seniors dames) de la saison 2023-2024. Les volleyeuses du MBB ont dominé leurs homologues du RC Bejaia sur le score de 3 sets à 0 (25-15, 25-11, 25-19), ce samedi à la salle Bakaro de Tichy. Dans une finale à sens unique, bouclée en 1 heure 10 minutes, le MBB décroche la deuxième Coupe d'Algérie de son histoire, après celle de 2022. Il succède au palmarès de l'épreuve à l'OS Tichy sacré en 2023 aux dépens de l'ASW Bejaia (3-0 : 25-23, 25-

23, 25-22). Par ailleurs, la finale féminine du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1, opposera l'ASW Bejaia au MC Alger, samedi 6 juillet à la salle du 8 mai 1945 de Sétif.

ROMGYM TROPHY

## Kaylia Nemour remporte le concours général avec une meilleure note

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a remporté le concours général du Romgym Trophy, samedi dernier, à Bucarest, signant sa meilleure note globale de la saison (56.900), à moins d'un mois du début

des Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet -11 août). Dans le détail, Nemour (17 ans) a obtenu 15.550 points aux barres asymétriques (degré de difficulté de 7.3), 14.400 points à la poutre, 13.500 points au sol et 13.450 points au saut de cheval. La championne algérienne, sociétaire de l'Avoine Beaumont Gymnastics (France), est également qualifiée pour les finales du sol, des barres asymétriques et de la poutre, prévues dimanche dans la capitale roumaine. Cette compétition en Roumanie est la dernière répétition de Kaylia Nemour avant les JO de Paris 2024, où elle représente de grandes chances de médailles pour la délégation algérienne.

CYCLISME

## La formation Madar Pro Team

## présente avec sept coureurs en Belgique

Sept coureurs de la formation algérienne continentale Madar Pro Team prennent part à la course BW Classic, qui a été courue hier, dans la ville belge de Tubize, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Cette course inscrite au calendrier de l'Union cycliste internationale (UCI) sera disputée sur une distance de 190 km en présence de 15 formations. L'Algérie est représentée par six coureurs chez les messieurs : Azzedine Lagab, Yacine Hamza, Nassim Saïdi, Islam Mansouri, Oussama Mimouni et Mohamed-Nadjib Assal. De son côté, Nesrine Houili, qualifiée aux Jeux olympiques 2024 de Paris, représentera l'Algérie chez les dames.

FAF

## Lancement d'un programme d'arbitres jeunes talents

La Fédération algérienne de football (FAF), a annoncé, le lancement d'un programme jeunes talents au niveau des régions pour « le rajeunissement du corps arbitral et la préparation d'une relève de l'arbitrage algérien ». La décision a été prise au cours de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, élargie aux ligues nationales, tenue mercredi sous la présidence du président de la FAF, Walid

Sadi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Le Bureau fédéral a entendu un exposé présenté par Abid Charef Mehdi (directeur technique national de l'arbitrage-DTNA), sur l'évaluation de l'arbitrage au titre de la saison 2023-2024. Au vu du constat de situation en début de saison, un programme conforme aux directives de la Fédération internationale (FIFA) a été mis en place,

tant en matière d'enseignement des lois du jeu, qu'organisationnel. Ceci au profit des arbitres d'Élites, ainsi que le lancement du programme jeunes talents au niveau des régions pour le rajeunissement du corps arbitral et la préparation d'une relève de l'arbitrage algérien, explique la même source. Par ailleurs, « le Bureau fédéral a pris toutes les dispositions pour l'acquisition et la mise en

place du système d'assistance referee 4 VAR (assistance vidéo à l'arbitrage). Ceci dans le cadre du programme FIFA/Forward ainsi qu'un programme de formation des arbitres qui sera mis en place incessamment. » La VAR sera introduite en championnat de Ligue 1 Mobilis dès la saison prochaine. D'autres décisions ont été prises par le Bureau fédéral dans le volet arbitrage : la désignation de Lamine Benaïssa en qualité de responsable de la formation au niveau de la DTNA, et la levée des suspensions des arbitres à titre d'apurement des situations de la saison 2023-2024. Enfin, le Bureau fédéral félicite l'arbitre assistant Ferial Ouahab, retenue pour la Coupe du Monde féminine 2024 des moins de 20 (U20), prévue en Colombie et lui souhaite plein succès pour représenter l'arbitrage féminin algérien

FOOTBALL

## La sélection nationale U20 poursuit son stage

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) poursuit son stage de préparation au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué dimanche la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Au cours de ce stage, les joueurs ont pris part à plusieurs séances d'entraînement, sous la houlette des sélectionneurs Yacine Manaa et Mohamed Samadi. Ils ont également disputé deux rencontres amicales le mois de mai dernier face à la Côte d'Ivoire à Abidjan, soldées par une défaite (2-0) puis une victoire (3-1). L'équipe nationale avait également pris part en mars dernier à un tournoi international disputé à Alger, au

cours duquel les « Verts » se sont imposés face à l'Egypte (2-1) et la Mauritanie (3-1), contre une défaite devant la Tunisie (2-3). Ce stage est une occasion pour le staff

technique de l'équipe nationale U20 d'observer les joueurs et de tester différents schémas tactiques. Il est également important pour renforcer la cohésion

du groupe et de créer une dynamique positive avant le tournoi UNAF U20 prévu en Tunisie en octobre prochain, qualificatif pour la CAN-2025.

COUPE D'ALGÉRIE MCA- CRB

## 40 000 billets en vente les 2 et 3 juillet

40 000 billets ont été réservés pour la finale de la Coupe d'Algérie de football 2024, prévue le 5 juillet au stade olympique du 5-Juillet 1962 (16h00) entre le MC Alger et le CR Belouizdad, et seront mis en vente les 2 et 3 juillet. 20.000 tickets seront réservés pour chaque finaliste. Le prix du ticket est fixé à 500 DA, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) mercredi, dans un communiqué publié sur son site officiel, tout en soulignant que « la procédure de la vente sera communiquée prochainement. Cette décision a été prise ce mercredi, au cours d'une réunion technique et de coordination tenue au siège de la FAF (Dely Brahim), en présence de tous les intervenants dans l'organisation de cet important événement sportif. Durant cette réunion, les organisateurs de la finale ainsi que les délégations des deux clubs ont passé en revue tous les aspects régle-

mentaires et organisationnels de la rencontre. Concernant l'implantation des supporters, après tirage au sort effectué le mardi 25 juin, en présence des présidents des deux clubs, les tribunes du virage Nord seront réservées aux supporters du CRB, tandis que celles de virage Sud seront réservées aux supporters du MCA. L'heure d'ouverture des portes du stade du 5-juillet 1962 pour le grand public a été fixée à 10h00, ajoute le communiqué. La délégation officielle de chaque finaliste est composée de 35 membres (joueurs, staffs et dirigeants), conformément au règlement de la compétition », enchaîne la FAF. Au cours de cette réunion, il a été question également de fixer les couleurs des tenues des deux équipes finalistes : «MC Alger : maillot (vert et bleu), short (bleu), bas (noir), CR Belouizdad : maillot (rouge), short (rouge), bas (blanc)».

EURO 2024

# L'Italie tombe face à la Suisse (0-2)

**L'équipe italienne n'est plus cette équipe tant redoutée. Elle a été logiquement éliminée par la Suisse qui s'est montrée plus forte dans cette rencontre...**

C'est déjà fini pour l'Italie. Tenante du titre, la Squadra Azzurra prend la porte dès les huitièmes de finale de l'Euro 2024. Une énorme déception mais un résultat logique pour les Transalpins, battus par une Nati qui rejoint pour la deuxième fois de son histoire les quarts de finale du championnat d'Europe, trois ans après la première, grâce à son succès face aux Bleus. Le champion d'Europe en titre s'en va la tête basse. L'Italie a été très logiquement éliminée par la Suisse, samedi à Berlin, dans le premier 8e de finale de l'Euro 2024 (2-0). Totalement impuissants car sans idées collectives, les joueurs de Luciano Spalletti ont craqué face à Remo Freuler (37e) et Ruben Vargas (46e). Il n'y a pas eu de miracle cette fois pour la Nazionale qui a affiché de larges faiblesses. La Nati, elle, retrouvera l'Angleterre ou la Slovaquie en quart de finale. Après un 4-2-3-1 lors de ses deux premiers matches de poule puis un 3-5-2 lors du troisième avec un nul arraché in extremis contre la Croatie (1-1), l'Italie s'est présentée dans un 4-3-3 inédit avec notamment Nicolò Fagioli en sentinelle ou le revenant Stephan El Shaarawy sur l'aile gauche. Entre ce onze de départ sans continuité et un cruel manque de repères dans l'animation offensive, la Nazionale n'a rien produit de bon en première période. Et maintenant, ils auraient presque envie d'y croire... Face à une Nati sûre de ses forces après un premier tour solide, elle a reculé d'entrée et subi la volonté de sa conqué-

rante adversaire. La Suisse a frôlé les 75% de possession dans le premier quart d'heure, donné du travail à la défense italienne et s'est procuré une première belle occasion avec un duel remporté par Gianluigi Donnarumma face à Breel Embolo (24e). Le portier du PSG n'a toutefois pu que s'incliner quand Vargas a servi Freuler au point de penalty depuis la gauche pour un contrôle dans la course et une petite reprise envoyée au fond des filets (1-0, 37e). Mise sur orbite par le joueur de Bologne, la Nati a même failli doubler la mise juste avant la pause sur un vicieux et inspiré coup franc du Rennais Fabian Rieder qui a fini sur le poteau (45e+1). Spalletti a revu ses plans à la reprise en lançant Mattia Zaccagni, héros du dernier match contre la Croatie, à la place de l'inutile El Shaarawy. Son changement a pourtant tout de suite été plombé par une perte de balle de ses joueurs sur l'engagement et surtout la superbe frappe enroulée de Vargas qui a fini dans la lucarne gauche de Donnarumma (2-0, 46e). De l'autre côté du terrain, le portier suisse Yann Sommer n'a frôlé que sur la mauvaise tête en retrait de son défenseur Fabian Schär partie sur le poteau (52e). Ses autres partenaires, eux, ont tranquillement contenu des Italiens totalement inoffensifs. Il a fallu attendre le dernier quart d'heure pour voir enfin Gianluca Scamacca dans la zone de vérité mais sa petite reprise a également fini sur le poteau (74e). L'Italie ne s'est pourtant jamais révoltée et quitte la compétition par la petite



porte. La Suisse, de son côté, tentera de faire encore mieux que lors de la précédente édition où elle avait éliminé la France avant de chuter aux tirs au but en quarts de finale devant l'Espagne.

## L'ALLEMAGNE S'IMPOSE FACE AU DANEMARK ET FILE EN QUARTS DE FINALE

Tout n'a pas été parfait mais l'aventure continue pour l'Allemagne dans son Euro. A domicile (Dortmund), les joueurs de la Mannschaft ont d'abord subi les éléments (la rencontre a été brièvement interrompue par un orage) et leur manque de réalisme face au Danemark, avant de corriger la mire par l'intermédiaire de Kai Havertz et Jamal Musiala (2-0) et valider leur présence en quarts de finale. Le match, comme la météo allemande, a tourné à Dortmund. La Mannschaft a fini par se qualifier en quarts de finale en disposant du Danemark (2-0). Interrompue pendant près d'une demi-heure à cause des orages et de la grêle, la partie a été marquée par les nombreuses utilisations de la VAR. C'est elle qui a accordé le penalty de la délivrance à Kai

Havertz (1-0, 53e). Les Allemands retrouvent les quarts de l'Euro, après l'échec en huitièmes en 2021. C'est une partie dont les supporters danois et allemands se souviendront. D'abord car ils ont assisté à un match riche en occasions et qui pouvait basculer d'un côté comme de l'autre. Ensuite parce qu'à la 34e minute, l'arbitre a décidé d'interrompre le match à cause des orages et trombes d'eau et de grêle qui s'abattaient sur la pelouse du stade du Borussia Dortmund. Le dénouement est finalement heureux pour les locaux, qui avaient mieux débuté la partie que les Danish Dynamite. Dès le coup d'envoi, les Allemands ont mis une intensité folle, impériaux physiquement face à des Danois qui n'avaient pas encore gagné de match dans cet Euro. Nico Schlotterbeck a même cru marquer de la tête à la réception d'un corner (4e), finalement refusé. Kasper Schmeichel s'est ensuite déployé pour maintenir son équipe en vie, toujours devant Schlotterbeck mais aussi sur une frappe de Joshua Kimmich (6e) et une reprise de Kai Havertz (10e). Cela a suffi pour marquer le réveil danois,

juste avant les intempéries. Dans un match décidément ouvert, où les deux équipes ont pris des risques quitte à se dévoiler derrière, les Danois s'étaient créés des occasions sur des pertes de balles allemandes, avec Christian Eriksen (21e) et un imprécis Rasmus Hojlund (42e, 45e). Mais les hommes de Kasper Hjulmand sont surtout passés de l'enfer au paradis en une petite minute. On joue alors la 50e et Joachim Andersen trouve enfin la faille dans la cage de Manuel Neuer sur un ballon traînant dans la surface. Les Danois qui exultent, déchantent finalement après l'intervention de la VAR. Le but est refusé pour un tout petit hors-jeu. Sur l'action suivante, nouvel appel de Monsieur Oliver, cette fois pour accorder un penalty très discutable à la Mannschaft pour une main (doigt) non intentionnelle de... Joachim Andersen. Préféré à Niclas Fullkrug, Kai Havertz n'a pas tout réussi mais a donné raison à son entraîneur sur ce penalty imparable, envoyé dans le petit filet du portier danois (53e). De quoi soulager la sélection de Julian Nagelsmann. Moins en vue que sur la phase de poule, Jamal Musiala est venu planter le but du break, son 3e dans cet Euro, envoyé en profondeur et létal devant un Schmeichel resté scotché devant son but (68e). Dans la tempête, l'Allemagne a assumé son statut et retrouve les quarts où elle attend la Georgie ou l'Espagne. La Serbie sort par la petite porte, le Danemark passe sans gloire en huitièmes. La Serbie sort par la petite porte, le Danemark passe sans gloire en huitièmes Sur le fil, Fullkrug sauve la première place allemande.

## COPA AMERICA

### Sans Messi l'Argentine assure face au Pérou

Tout va bien pour l'Argentine en ce début de Copa America. Lionel Messi n'a pas eu besoin d'entrer en jeu ce samedi à Miami pour sauver sa sélection d'un mauvais pas, puisque Lautaro Martinez s'est chargé de mettre les siens à l'abri face au Pérou (2-0). Déjà qualifiée en phase finale avant la rencontre, l'Albiceleste fait le plein de confiance. Le Chili et le Canada ont fait match nul (0-0). Déjà qualifiée, l'Argentine a assuré la victoire 2-0 sans forcer samedi face au Pérou pour la troisième et dernière journée de la phase de

groupes de Copa America, se permettant de laisser son capitaine Lionel Messi sur le banc. Les Argentins tenants du titre ont été accueillis dans un Hard Rock Stadium de Miami par une marée de supporters bleu et blanc. Pour le Pérou, la victoire était impérative pour espérer une qualification. Les supporters locaux, qui voient évoluer Lionel Messi à l'Inter Miami depuis l'an dernier, ont cette fois été privés de la présence du talisman argentin, laissé au repos après ses deux victoires face au Canada et au Chili, l'Albiceleste

était déjà qualifiée et a mis longtemps à se mettre en route, la première grosse occasion arrivant seulement à la 44e minute avec une frappe dans l'axe de Giovanni Lo Celso. Mais l'ancien Parisien a glissé dans sa prise d'élan, manquant de puissance dans sa frappe. Les Argentins emmenés par un Angel Di Maria capitaine pour la soirée ont finalement trouvé le chemin des filets au retour des vestiaires avec un but de Lautaro Martinez à la 47e. L'attaquant de l'Inter (Milan cette fois-ci) a marqué d'un petit lob sur le gardien péruvien.

L'assistance vidéo a ensuite refusé un but à la 55e au Lyonnais Nicolas Tagliafico pour une obstruction sur le gardien par Lo Celso. Un autre ancien Parisien, Leandro Paredes, a tenté de doubler la mise à la 72e sur penalty, mais sa lourde frappe est venue s'écraser sur le poteau droit. C'est finalement Lautaro Martinez qui est venu complètement anéantir les espoirs de qualification du Pérou à la 86e. Avec ce doublé, l'attaquant de 26 ans a marqué son quatrième but en trois matches de cette édition de la Copa America.

## LUKA MODRIC

### C'est fini ?

Luka Modric va devoir décider de son avenir en club et en sélection dans les semaines à venir. Le Real Madrid a offert au milieu de terrain vétéran une prolongation de contrat de 12 mois pour la campagne 2024/25. Cependant, son avenir international est moins clair, après l'élimination de la Croatie en phase de groupes de l'Euro 2024. Modric a déjà indiqué qu'il souhaitait continuer à jouer pour la Croatie tant qu'il resterait à Madrid et qu'il souhaitait participer à la Coupe du monde 2026



## PREMIÈRE ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE 2024

### Bardet en maillot jaune

Vainqueur samedi à Rimini de sa quatrième étape sur la Grande Boucle, le Français Romain Bardet a entamé en Italie la deuxième étape du Tour de France reliant Cesenatico à Bologne avec le maillot de leader sur les épaules.

Une grande première pour le coureur qui dispute à 33 ans son dernier Tour de France et voit enfin la vie en jaune. Au réveil on était un peu fatigué hier soir, sourit le papa Philippe, hier, au micro de RMC. Les nuits sont un peu courtes pour la grande famille Bardet présente sur la

route du Tour, déterminée à suivre chaque fois qu'elle le pourra le coureur de la DSM, mais qui ne mesurait pas encore la portée de l'exploit à sa juste dimension.

«On réalisera plus tard, avec le recul», imagine Philippe Bardet, qui ne s'attendait pas à un tel feu d'artifice dès la première étape. «On savait qu'il allait essayer, mais de là à ce qu'il fasse un tel exploit, non». Pourrait-il le reproduire dès aujourd'hui, dans une étape qui promet d'être mouvementée devant? «Il n'a rien à perdre. Il court libéré, il

tente, c'est comme ça que ça réussit. On n'est pas sur la défensive pour ne pas perdre des secondes. C'était une course usante mentalement pour conserver un top 10 chaque jour, ce n'est pas sa nature. Hier, c'est passé, pourvu que ça continue», prophétise le papa. Mais quelle que soit l'issue du Tour désormais, pour Romain Bardet et ses proches, cette première étape de son dernier Tour de France «restera dans nos mémoires. On profite de chaque moment. Il fera le maximum. Après, on verra, ça ne dépend pas de lui».

# Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3				■				
4			■					
5					■			■
6		■						
7				■				
8						■		
9			■				■	
10								■
11		■						
12					■			

## VERTICALEMENT



- A. Flânent dans les rues.
- B. Message pour un PC. Joindre l'un à l'autre.
- C. Mémoire d'un ordinateur. Produits translucides. Épuisé.
- D. Devant le hoc, pas devant le hic. Certains ont du mal à le passer. Groupe qui endoctrine.
- E. Corrigea le devoir. Partisan d'une idée.
- F. Caractère double. Victoire, pont ou place.
- G. Machines volantes. C'est un dur.
- H. Flaire quelque chose. Pratique de bon fidèle. Sa place est devant un verbe pronominal.

## HORIZONTALEMENT

- 1. Cages de verre.
- 2. Apaisée.
- 3. Dommage. Il arrose Albi.
- 4. A saisi l'astuce. Il est rond comme une bille.
- 5. Prénom slave. Très actuel.
- 6. En mettre plein la vue.
- 7. Il passe à Mulhouse. Lancé, il faut le relever.
- 8. Qui est sans aspérités. Lettres pour le patron.
- 9. Pan de tapisserie. Inflorescence.
- 10. Émettre un bruit incongru.
- 11. Écritures simplifiées.
- 12. Bien descendue. Coup sans retour.

# LES MOTS FLÉCHÉS

DIC-TATEURS	ÉTAT AFRICAÏN	ÉNONCÉ POUR ÊTRE PRIS EN NOTES	ASSOCIÉ	UNE FAÇON DE PLONGER (EN)	ÉBAHI
BRIMADE	BLANC D'ESPAGNE	ÉTIRE	ENLÈVES	BAR ANGLAIS	ARTICLE INDÉFINI
				MÉDECIN DES GORGES	
QUI A ÉTÉ CHOISI					
COURT À FOND				CRIER COMME LE CERF	
AXES OPPOSÉS		CHAGRINÉ, CONTRAIRE			VIDÉS DE LEURS EN-TRAÎLES
DIPLOME POST-BAC					
					BIEN POSSÉDÉ
					BONNE SAISON
APPEL QUI SE VEUT DISCRET	ELLE EST ASSORTIE AU DRAP				
					EST ÉTENDU ET IMMOBILE
					ELLE ONDULE SUR CERTAINS TOITS
ELLE FAIT PARTIE DU GROUPE TF1	FABRIQUONS DE TOUTES PIÈCES				
		CONTENT DE LUI	DEVENUS SANS ÉCLAT	AGRESSION DE LA VIE	FLEUVE D'ITALIE
		ÉCRITURE DE SE-CRÉTAIRE	HOUSSE DE LIT	ÉCRITE	CHIFFRE DEUX
DE BON STANDING					
CUBE DE JEU					
		EFFRAYÉ			
		MUSIQUE DES ANNÉES 1960			
QUI AGIT					
BOURRIQUET					
				ELLES VOLENT DANS TOUS LES SENS	
MESSAGE PUBLICITAIRE				DEVANT CE QUI EST A LUI OU À ELLE	

# SUDOKU

		6		8		1		
	4	1				9	3	
				4				
4								5
9		3		7		2		8
			2		9			
		7	8	3	5	6		
	1							2
	8			9				5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

ACHETER	AILE	ALFA	ARCON	DEFIANT	DEVINETTE	EPONGE	EPURER	ESCROC
LECTRICE	MASCULIN	MESON	MISSIVE	MITIGE	NAVIRE	NICOTINE	PARE	PETRIFIER
RADE	REACTIF	RECIDIVE	RETORSION	REVETU	RIVAGE	ROUSSI	STEPPE	
N	E	P	U	R	E	R	E	N
E	C	A	E	P	E	P	O	T
I	C	A	E	P	E	P	O	T
L	I	R	P	T	O	C	T	U
U	R	E	E	N	R	E	I	S
C	T	H	G	A	N	I	R	D
S	C	E	A	I	C	O	F	I
A	E	I	V	F	T	T	S	I
M	L	E	I	E	L	I	I	E
E	D	A	R	D	R	A	M	F

OUVERTURE DU 24<sup>E</sup> FESTIVAL EUROPÉEN DE MUSIQUE

# Participation de treize pays

**Le 24<sup>e</sup> Festival européen de musique s'est ouvert, jeudi dernier, à Alger, avec un concert époustouflant, animé par la jeune chanteuse Lubiana, représentant la Belgique, et le groupe de blues saharien Tikoubaouine, qui ont embarqué le nombreux public dans une belle randonnée onirique...**

Organisé au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), du 27 juin au 3 juillet, sous le slogan «Europ'Africa», le festival a accueilli pour sa soirée inaugurale la chanteuse belgo-camerounaise, Lubiana, pour le compte de la Belgique et le groupe Tikoubaouine présent pour l'Algérie et la Délégation de l'Union européenne. Le premier soir de cet événement, qui établit de belles passerelles d'échanges entre l'Afrique et l'Europe, s'est déroulé en présence des ambassadeurs de la Délégation européenne Thomas Eckert et de Belgique, Alain Leroy, ainsi que des représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, ceux des pays invités à ce 24<sup>e</sup> festival notamment. Présente pour la première fois en Algérie, Lubiana a d'abord fait part de son «bonheur de venir chanter à Alger pour un public si chaleureux et accueillant», lui révélant d'entrée qu'elle était l'unique femme en Afrique à jouer de la kora, son



instrument de prédilection, bien qu'il soit considéré comme étant «exclusivement masculin», notamment dans sa région d'origine, en Afrique de l'Ouest. Harmonisant avec les cordes aux sonorités cristallines de sa kora, Lubiana, conteuse puis chanteuse, étale son style avec une voix suave qui se suffit à un simple accompagnement en arpèges qu'elle-même assurait, pour créer des atmosphères solennelles et apaisantes, au plaisir d'un public recueilli. Les chansons de Lubiana accordent un intérêt particulier au dialogue des cultures, aux relations humaines et à ses origines africaines,

entre autres, si bien qu'elle chante l'amour, le respect de la femme, les paysages de sa terre natale ou encore les souvenirs avec son grand-père. Ainsi, la cantatrice a rendu une dizaine de pièces, dont, «Djerby», «Terre rouge», «Rivière», «Grand père», «Self love» et «Mamy Nianga», que le public a longtemps applaudi. La deuxième partie a été sans appel, car le groupe Tikoubaouine et ses cinq éléments, Said Benkhira et Hocine Deggar, les deux guitaristes leaders du groupe, Hamza Hamdaoui à la batterie, Hichem Omary à la basse et Djaber Asserir aux percussions, ont eu droit à un accueil

trionphal de la part d'un public déjà conquis. Le groupe, des régions d'Adrar et de Tamanrasset, a enchanté le public avec ses différents titres à succès, aux textes en Tamashek, pourtant bien repris par les spectateurs qui les faisaient tourner en boucle dans une ambiance électrique. Les pièces, «Ténééré», «Ana sahraoui», «Ligha Zaman» (Il y a longtemps), «Stop obligé», «Mazwan» (le contemplateur), «Mas tou chal» (prends ton temps), «Amezzagh» (le village), «Eddounya», «Amessakou» (le marcheur), «Aggadame» (l'homme), entendues par le groupe, ont rappelé la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien. Dans l'euphorie du moment, le public a rappelé les artistes à l'issue du concert et les a remerciés avec des applaudissements répétés et des youyous nourris. Treize pays participeront à cet événement culturel dont la Belgique, la Finlande, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie et la Slovénie qui participent pour la première fois. Le programme prévoit 14 spectacles rassemblant plusieurs genres musicaux à savoir le Desert Blues, Jazz, l'afro beat, le flamenco, le targui blues, la pop, le R&B, le rock, le Hip hop ou encore la musique électronique. Ce rendez-vous annuel organisé depuis l'année 2000 par la délégation de l'UE en Algérie en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI) ainsi que le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), a pour but de renforcer le dialogue interculturel. Le 24<sup>e</sup> Festival culturel européen de musique se poursuit avec, au programme de la soirée de vendredi, la Suède avec le duo «Sousou et Maher Cissoko» et l'Italie, avec Tommy Kuti.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET DE LA LANGUE AMAZIGHES

## Le jury de la 5<sup>e</sup> édition installé

Le SG du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a procédé, samedi dernier, à l'installation des membres du jury de la 5<sup>e</sup> édition du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, composé de chercheurs, d'universitaires et de représentants de secteurs ministériels. Le jury a été installé lors d'une cérémonie organisée au siège du HCA, en présence du Conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seghir Saadaoui, et du président du Haut Conseil islamique (HCI), Bouabdellah Ghlamallah. Présidé par le représentant du HCA, le P<sup>r</sup> Aissani Djamil, enseignant universitaire et président du Groupe d'études sur l'histoire des mathématiques à Bougie médiévale (GEHIMAB), le jury est composé de onze autres membres dont des enseignants en linguistique et littérature amazighes, en plus de représentants des ministères de la Culture et des Arts, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, entre autres. A cette occasion, Assad s'est félicité du "grand intérêt qu'ac-

corde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la préservation de toutes les composantes de l'identité nationale, y compris l'amazighité, en la plaçant sur la bonne voie, celle de la promotion", ajoutant que «grâce à ses orientations judiciaires et son soutien continu, un premier prix annuel répondant aux plus hauts standards avec une valeur financière importante, a été créé en vue de soutenir la créativité en langue amazighe dans notre pays». Il a relevé que «les quatre précédentes éditions du prix ont permis de valoriser le parcours scientifique, cognitif et littéraire dans toutes les variantes linguistiques parlées en Algérie, à travers quatre principaux volets à savoir: la linguistique, la littérature amazighe et celle traduite en langue amazighe, les recherches sur le patrimoine matériel amazigh, et les recherches sur la numérisation et les technologies, ce qui a permis à l'amazighité d'avoir une présence remarquable dans l'espace scientifique, culturel, et médiatique national». La 5<sup>e</sup> édition du prix qui coïncide avec le 29<sup>e</sup> anniversaire de la création du HCA a été marquée par l'amendement de certaines dispositions du décret

présidentiel de 2020 portant création de ce prix, à travers la promulgation d'un nouveau décret en janvier 2024, a-t-il ajouté, expliquant qu'en vertu des nouvelles dispositions, toutes les tranches d'âges peuvent y participer notamment les jeunes de moins de 20 ans. Le jury de la 5<sup>e</sup> édition du Prix à un mandat de deux ans renouvelable une seule fois, et ce à l'issue de la première réunion tenue vendredi qui a vu l'adoption du règlement intérieur du concours, a indiqué Assad. Par ailleurs, le SG du HCA a fait savoir que «l'appel à candidature pour ce prix sera lancé dans les prochains jours via la plateforme numérique ARAZ du 8 juillet au 10 décembre 2024», citant les critères pris en compte dans le choix des membres du jury, à savoir la compétence pédagogique et scientifique, l'intégrité, la complémentarité entre les membres et la représentation géographique. La cérémonie a vu également la réception d'une salle de conférence au siège du HCA dotée de moyens techniques les plus récents, au profit des chercheurs et des étudiants. Un documentaire a été projeté à cette occasion, retraçant les différentes haltes et réalisations du HCA.

UTILISATION DES SALLES DE SPECTACLE

## Mouloudji insiste sur l'optimisation de l'infrastructure culturelle

La ministre de la Culture et des arts, Soraya Mouloudji a insisté, samedi dernier, à partir de Médéa sur l'exploitation optimale de l'infrastructure culturelle et l'élaboration de programmes d'animation en mesure de répondre aux attentes de la société. «Les responsables de la culture ont été instruits pour optimiser les infrastructures culturelles, qu'il s'agisse de celles mises en exploitation récemment ou celles qui existaient déjà, de sorte qu'elles puissent accomplir pleinement leurs missions et contribuer à satisfaire la demande des citoyens en matière d'animation culturelle», a déclaré la ministre en marge de l'inauguration de la bibliothèque principale de lecture publique. Mme Mouloudji a indiqué qu'un montant de 126 millions de DA a été réservé à l'acquisition d'équipements pour le compte de la bibliothèque principale de Médéa qui aura la charge de superviser le fonctionnement des 23 bibliothèques gérées par le secteur de la Culture. Une autre dotation financière de 35 millions de DA a été consacrée au financement des équipements techniques installés au niveau du théâtre en plein air, sis au pôle urbain de Médéa et qui a été également inaugurée, samedi. La ministre de la Culture a remis, par ailleurs, un fond documentaire composé de 2.500 titres à la bibliothèque principale de lecture publique qui vient s'ajouter au précédent lot de livres constitué de 3.000 titres appelés à étoffer le fond documentaire des bibliothèques de la wilaya.

LES CONTES DE KADA BENSEMICHA ET FARÈS IDIR :

## Revivre le rôle du hakawati

Un spectacle de contes, revisitant des histoires inspirées de récits fantastiques, a été animé récemment, à Alger par les conteurs Kada Bensemicha et Farès Idir devant un public qui a apprécié une prestation originale. Accueillis à la Villa Abdelatif, dans le cadre de l'exposition «Actes de vie» du plasticien algérien Denis Martinez, les conteurs ont donné voix à des récits et histoires fantastiques puisés dans le riche patrimoine oral algérien. Rythmant leur récit avec des percussions du bendir et du karkabou, Kada Bensemicha et Farès Idir ont dépoussiéré des contes anciens, récits et devinettes

transmises par le conte de génération en génération. Dans un décor rehaussé par les œuvres et installations de l'artiste Denis Martinez, présent à l'occasion, Kada Bensemicha a emmené le public dans une promenade poétique, dans un habillage sonore rythmé par les résonances du bendir et les tintements de karkabou. Usant de ses talents de conteur, Bensemicha a su réhabiliter l'art du conte populaire par une prestation singulière qui met en valeur le conte à travers l'interaction du public. Statique ou en mouvement, les deux narrateurs ont déclamé contes et devinettes devant un

public, invité à l'occasion à découvrir l'exposition de Denis Martinez. Pour sa part, Farès Idir a gratifié le public d'une sélection de récits et légendes anciens puisés dans le patrimoine oral de Kabylie, où le vivre-ensemble, la solidarité, la loyauté et autres valeurs sont mises en exergue. Des légendes sur la générosité, la cupidité et l'espièglerie à Tajmaat, assemblée de village qui règle les conflits de la communauté, le conteur a donné une place importante aux rapports sociaux et aux valeurs qui consacrent l'entraide et la fraternité, à travers des personnages fictifs mais si attachants.

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:42	DOHR 12:52	ASR 16:44	MAGHREB 20:14	ISHA 21:55
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

J.O. DE PARIS

## LES ALGÉRIENS BOUANANI ET KHENNOUSSI QUALIFIÉS

Les athlètes algériens Amine Bouanani (110m haies) et Oussama Khennoussi (lancer du disque) ont validé leur billet pour les Jeux olympiques 2024 de Paris, grâce à leur ranking mondial publié, hier, par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Médaillé d'or aux derniers Championnats d'Afrique d'athlétisme qui se sont déroulés à Douala au Cameroun (21-26 juin), Khennoussi a décroché sa qualification grâce à sa

30<sup>e</sup> place au ranking mondial de la discipline avec un total de 1 183 points. De son côté, le hurdler Amine Bouanani a également décroché son billet pour les J.O. de Paris dans le cadre du quota mondial du 110 m haies, en se classant à la 46<sup>e</sup> place avec un total de 1 239 points. L'Algérien avait remporté la médaille d'argent au 110 mètres haies des Championnats d'Afrique d'athlétisme à Douala (Cameroun). Outre la qualifi-

cation de Bouanani et Khennoussi, l'athlétisme algérien compte quatre athlètes qualifiés au rendez-vous olympique de Paris. Il s'agit de Djamel Sedjati (800 m), Slimane Moula (800 m), Mohamed Taher Yasser Triki (triple saut), Mohamed-Ali Gouaned (800 m). Quarante-cinq (45) athlètes algériens ont validé leur billet pour les J.O. de Paris, en attendant la suite des compétitions de qualification pour les autres disciplines.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2024 // N°847 // PRIX 20 DA

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

## Plus de dix millions de passagers attendus pour 2024

**Le trafic passagers à l'aéroport international d'Alger dépasserait, au cours de cette année, les 10 millions de voyageurs, soit au-delà des prévisions établies auparavant, notamment dans le sillage des diverses offres promotionnelles lancées par le pavillon national...**

S'exprimant lors du forum du quotidien *El Moudjahid*, le P-DG de la Société de gestion des services et des infrastructures aéroportuaires d'Alger (Sgsia), Mokhtar Saïd Mediouni, a indiqué qu'avec « les formules lancées par Air Algérie récemment à l'instar de Osra en plus du lancement du hub d'Alger qui a rendu l'aéroport international d'Alger un point de transit régional pour certaines lignes entre l'Asie et l'Europe, on s'attend à dix millions de passagers cette année, voire plus ». Mediouni a expliqué que l'infrastructure aéroportuaire verra, à court terme, une « progression notable de ses capacités à la faveur du futur terminal (Terminal Est) qui est en cours de lancement, une infrastructure qui s'ajoute aux trois terminaux existants, à savoir le terminal 1 réservé aux vols nationaux, le 2 abritant les vols charters et Omra et le terminal Ouest réservé aux vols internationaux. Ce nouveau terminal, dont les équipements et infrastructures seront à la pointe de la technologie, devrait être lancé en 2025 », a-t-il ajouté.



Soulignant la priorité qu'accorde la SGSIA à l'amélioration constante de la qualité de service au niveau de la première enceinte aéroportuaire du pays, l'intervenant a fait part des diverses prestations introduites récemment, dont l'organisation du stationnement, un meilleur aménagement des espaces d'attente, l'ouverture des salles VIP mais aussi l'ouverture récente d'une bibliothèque. Interrogé, d'autre part, sur l'opération hadj et saison estivale, le

P-DG de la Société a assuré que toutes les « mesures proactives » ont été prises au niveau de l'établissement en vue de gérer le flux important de voyageurs et de hadjis, notant dans ce contexte qu'il a été enregistré « un traitement record d'un avion avec 260 hadjis à bord et qui a été traité en 33 minutes seulement, avec toutes les formalités accomplies ». Pour mener à bien cette même opération, des jeunes saisonniers ont été recrutés, notam-

ment pour l'orientation des voyageurs, ainsi que les personnes à mobilité réduite auxquelles une attention particulière est désormais accordée par les staffs de l'aéroport. Côté équipement, Mediouni a annoncé un projet commun au titre duquel l'Entreprise nationale de construction de matériels et équipements ferroviaires (Ferroviaire) fournira « divers types de chariots à la SGSIA pour ses besoins d'opération de manutention de bagages, notamment, rappelant que le matériel roulant actuellement en service est importé ». Il a également mis l'accent sur l'importance des récentes conventions signées entre la société et plusieurs établissements universitaires à travers le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour acquérir des services et des solutions techniques et technologiques modernes au profit de l'aéroport. Ces conventions, a-t-il dit, « devront impacter positivement la gestion de l'infrastructure aéroportuaire ».

Y.S.

BEJAIA

## UN MORT DANS UN ACCIDENT À SIDI-AÏCH ET UN MORT PAR NOYADE À SIDI-ALI LEBHAR

Un accident mortel a eu lieu samedi passé sur la RN-26, à 40 kilomètres de la ville de Béjaïa, au lieu-dit Bouchetane de Remila, relevant de la commune de Sidi-Aïch, indique un communiqué de la cellule de communication de la direction de la Protection civile de Béjaïa. Un véhicule léger occupé par deux passagers, engagé sur une pente raide, a quitté la chaussée pour se retrouver au fond d'un fossé de quelque 200 mètres de profondeur, après avoir fait plusieurs tonneaux. Le conducteur, âgé de 33 ans, est mort sur le coup, tandis que son compagnon s'en est sorti, mais avec des blessures graves, et se trouve actuellement à l'hôpital de Sidi-Aïch où il a été évacué par la Protection civile. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident. Par ailleurs, la Protection civile a annoncé qu'un jeune homme âgé de 29 ans, originaire de Sétif, est mort noyé samedi dernier, aux environs de 20h00, sur la plage non surveillée de Sidi-Ali Lebhar. C'est le troisième cas de noyade enregistré à Béjaïa depuis l'ouverture de la saison estivale.

B.B.

GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR DU ROMAN

## Onze titres retenus pour la short list

Onze titres de roman ont été retenus par le jury de la 7<sup>e</sup> édition du Grand Prix Assia-Djebbar pour décrocher ce prestigieux prix littéraire, a indiqué, hier, dans un communiqué, l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP). Le jury, réuni le 26 juin à Alger, a retenu 11 romans pour la short list : cinq en langue arabe, trois en tamazight et trois en langue française. Pour la langue arabe, la liste comprend les romans d'Ali Hadjeres, de Zahra Ketchaoui, de Bencharef Hamidi, de Farès Kebiche et d'Imâm Bayoud. En Tamazight, les romans retenus sont : "Abbu!" d'Amrane Salem, "Tezgeritga" de Bellal Tilelli et "1954, Talalit n usirem" de Kerrache Hachemi. "Le Bouclier de Massinissa" de Gasmia Ahmed, "Les Gens du Peuplier" d'Arezki Metref et "Sîn, La Lune en miettes" d'Abdelaziz Otmani concourent pour ce prix pour les romans écrits en langue française. Les lauréats du Grand Prix Assia-Djebbar seront distingués lors d'une cérémonie, prévue le 9 juillet à Alger, précise l'ANEP, organisatrice du prix, faisant savoir que 150 romans ont été remis

par les éditeurs dont 86 en arabe, 10 en tamazight et 55 autres en français pour participer à cette édition. Présidé par l'universitaire et spécialiste du patrimoine et de la littérature populaire, Abdelhamid Bourayou, le jury compte des critiques, traducteurs, universitaires et poètes dont la critique et universitaire Amina Belala, la poétesse et traductrice Lamis Saidi, le journaliste et écrivain Ahmed Ayad et le chercheur universitaire Mohamed Ouzegla. Créé en 2015, le Grand prix Assia-Djebbar récompense les meilleures œuvres de fiction (en arabe, en tamazight et en français), éditées en Algérie et écrites par des auteurs algériens, et vise à promouvoir la littérature algérienne et à lui donner une audience internationale. En 2023, ce prix a été attribué à Abdallah Kerroum pour son roman en arabe "Ettarhane", à Muhend Akli Salhi pour son roman en Tamazight "Tit d yilled, ayen i d qqarent tewriqin" et à Mohamed Abdallah pour "Le vent a dit son nom", roman d'expression française. La célèbre romancière algérienne d'expression française Assia Djebbar est décédée en février 2015 à

l'âge de 78 ans après toute une vie au service de la littérature algérienne et, à travers une œuvre riche et variée, pour la défense de la cause de la liberté, en général, et l'émancipation de la femme en particulier. Née le 30 juin 1936 à Cherrhell, Fatma-Zohra Imalayène, de son vrai nom, avait exprimé sa sensibilité de femme et de militante de la cause nationale dès 1957, à l'âge de 21 ans, en publiant son premier roman "La soif" puis un second, "Les impatients", dans la même période. Elle enchaînera ensuite avec une vingtaine de romans à succès, traduits en autant de langues, tout en exerçant sa passion pour l'enseignement de l'histoire et de la littérature, à Alger et un peu partout à l'étranger, et en s'essayant, non sans succès, au cinéma avec la réalisation de deux films consacrés au combat des femmes, notamment "La Noubia des femmes du mont Chenoua", qui a obtenu le Prix de la critique internationale à Venise en 1979, et, avec "La Zerda ou les chants de l'oubli", elle remportera le prix du meilleur film historique au Festival de Berlin en 1983.

TRANSFERT

## TITRAOUI VA SIGNER À CHARLEROI !

Annoncé proche de Montpellier, Yacine Titraoui devrait finalement rejoindre la Belgique, comme de nombreux talents de Ligue 1 Mobilis avant lui. Après Atal, Kadri, Benbouali et Zorgane, c'est désormais au tour de Yacine Titraoui de rejoindre le plat pays en provenance du Paradou AC. Le milieu de terrain va bel et bien rejoindre le Sporting Charleroi une fois son visa accordé. La transaction, qui se concrétise sous la forme d'un transfert définitif, pourrait également faciliter le départ d'Adam Zorgane, désireux de rejoindre un championnat plus compétitif et potentiellement la Ligue 1 McDonald's française.

